LE FRANCO, le seul journal hebdomadaire de langue française de l'Alberta, publie cette année, à l'occasion du 30ième anniversaire de la CABANE A SUCRE ce supplement spécial. ✶ Le tirage de ce supplément a été porté à 5000 exemplaires, de manière à ce que tous les participants à la CABANE A SUCRE puissent en avoir une copie. Des centaines de copies de ce cahier spécial seront distribuées dans les écoles bilingues de l'Alberta pour permettre aux élèves de s'en servir en classe.

20 PAGES V.14, n.14 VENDREDI LE 13 AVRIL 1979

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

M. Rhéal TEFFAINE (à gauche), membre du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec défend le contenu du rapport: "Pour ne plus être ...SANS PAYS".

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Rp. Oblat Provincial G.
9916-110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3

Sommaire

CAHIER SPECIAL: 30ieme Cabane a Sucre

L'Association canadienne-française de l'Alberta pourrait boycotter le forum national de la Fédération des francophones hors Québec

TROIS RESOLUTIONS

"Attendu que l'Association Canadienne Française de l'Alberta est d'accord avec le but principal du rapport "Pour ne plus être SANS PAYS", lequel but serait s'assurer l'inscription des droits collectifs des minorités linguistiques dans une constitution canadienne.

Attendu que le dit rapport représente un travail honnête qui offre certaines recommandations.

Et attendu que l'Association Canadienne Française n'est pas en mesure de prendre position à l'égard de ce document dans l'échéance prévue.

•• Il est donc proposé que l'Association Canadienne Française de l'Alberta RECOIVE le rapport;

•• Il est aussi proposé que l'Association Canadienne Française de l'Alberta exige que la Fédération des francophones hors Québec ne fasse QUE recevoir le rapport."

•• Que le comité politique et l'exécutif de l'Association Canadienne Française de l'Alberta étudie la possibilité de ne pas participer au forum national du 20 et 21 avril.

Telles sont les 3 résolutions principales qui ont été adoptées lors du forum politique de l'Association Canadienne Française de l'Alberta le 8 avril dernier à Edmonton. Les 30 délégués présents se sont unanimement prononcés en faveur de cette motion à cette réunion dont le but était de permettre au comité politique de l'ACFA de recueillir des opinions et des suggestions de Franco-albertains de toutes les régions. Au Forum National de la Fédération des francophones hors Québec qui aura lieu à Ottawa les 20 et 21 avril prochains, le comité politique qui est composé des membres suivants: Jean-Louis Dentinger, Jean Moreau et Gilles Cadrin aura à faire connaître la position officielle de l'Association Canadienne Française de l'Alberta vis-à-vis du rapport "Pour ne plus être...SANS PAYS" qui a été préparé par le comité politique de la Fédération des francophones hors Québec, porte-parole officiel des associations des neuf provinces hors Québec.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE "Pour ne plus être...SANS PAYS".

Cet ouvrage a été rendu public à la fin du mois de février dernier et donne suite au rapport "Les Héritiers de Lord Durham" en proposant un projet d'envergure de refonte constitutionnelle. Certains observateurs l'avaient qualifié de très "ambitieux".

"Conscients de leur situation, déterminés à réclamer leur juste place dans la société de demain, les Francophones hors Québec ont décidé d'intervenir dans le débat constitutionnel et de proposer un projet de réforme qui corresponde à leurs besoins propres; le projet que nous proposons ici s'inscrit dans ce cadre. Ce projet est réalisable; il représente aussi, dans ses éléments les plus importants, un minimum en deça duquel il ne sera possible d'aspirer à autre chose qu'une survivance folklorique" déclarent les auteurs en préambule au document.

SUITE PAGE 3

Editorial

Maxim Jean-Louis



"Tout ou rien"

"Obéir au moment semble être la liberté. Prendre parti brusquement dans la dernière querelle, c'est la vocation politique du citoyen le plus libre! Etonnante vocation politique du citoyen en confusion, ne pas voir à quel point l'obéissance à l'instant, la réaction à l'actualité sont les plus radicales négations possibles de la liberté."

Jacques Ellul

L'ILLUSION POLITIQUE

" Nous faisons la politique, Le reste nous est indifférent."

Charles de Gaulle

" Et si les abonnés à la filière menant à l'assimilation voulue et consciemment entretenue d'un million de francophones, décident de balayer ce document d'un revers de main, si la majorité refuse à cette minorité nationale ce minimum qu'il lui faut pour exister autrement qu'en apatride, si l'intolérance, l'absence d'ouverture et le refus de négocier persistent, les francophones n'auront d'autre choix que de poser des gestes bien concrets, gestes qui ne seront que la conséquence logique de ce grand refus. Et ceux qui sont fiers, ceux qui ne pourront supporter l'outrage d'un tel refus, ceux qui seront poussés au comble de l'indignation, devront se résoudre à les poser ces gestes, peut-être les plus importants de leur vie, gestes dont l'importance sera directement proportionnelle au tragique du refus. Voilà qui pourrait laisser des conséquences très encombrantes à la porte de la maison de la majorité, maison qu'elle nommera peut-être toujours Canada, mais de laquelle plusieurs auront pris congé."

Relisez attentivement ces trois longues phrases qui mettent le point final au rapport" pour ne plus être...SANS PAYS" préparé par le comité politique de la Fédération des francophones hors Québec et rendu publique à Ottawa le 26 février dernier.

C'est limpide, précis et absolument sans équivoque: soit que la majorité anglophone donne aux francophones ce qu'ils demandent (voir liste ci-dessous) ou elle risque de voir ces derniers " poser des gestes " drastiques.

Il est facile d'imaginer quels seront ces gestes

La menace qui transpire dans la dernière phrase de cette citation est à peine voilée. Voués à une "survivance folklorique", les francophones ou du moins les guérilleros de la Fédération des francophones hors Québec iront faire campagne au Québec exhortant les québécois à se séparer du Canada.

C'est irresponsable.

C'est de la folie pure ou de la naiveté la plus abbérante.

Au diable l'objectivité! Si j'en manque, c'est par défaut de cynisme.

Les francophones de l'Alberta ne peuvent pas se permettre d'afficher une attitude aussi intransigeante que celle-ci. Ni ceux des autres provinces hors Québec d'ailleurs.

Sont-ils prêts, si cette croisade " All ou nothing " se solde en un échec, à prendre leurs bebelles et retourner dans leur cour (le Québec)"? Pour ce qui est des franco-albertains, cela leur ferait une sacrée distance à parcourir avant de franchir le Rubicon québécois.

L'Association Canadienne Française de l'Alberta, seul porte-parole officiel des franco-albertains, se doit de refuser de ratifier ce document qui , pour le moins, est prématuré. L'unanimité qui s'est faite au forum politique provincial, dimanche dernier, autour de la décision de ne faire rien d'autre que de RECEVOIR le rapport et d'exiger que la Fédération en fasse autant, est au moins un pas dans la bonne direction. Il est à espérer que l'exécutif de l'ACFA adoptera ces recommandations unanimes des participants de cette rencontre.

Comment est-ce que la Fédération des francophones hors Québec peut, d'un côté, fustiger la majorité anglophone pour son manque d'esprit démocratique, et de l'autre, livrer, en grande pompe, à la presse, un rapport qui n'était sensé n'être qu'un document de travail, sans consulter ses associations-membres? Tout cela, au nom d'une urgence, laquelle urgence dure depuis les décennies que traînent les discussions constitutionnelles.

Comment peut-elle affirmer avec un aplomb superbe que le dit rapport n'est pas final alors qu'il a été présenté relié, illustré aux media en grande conférence de presse?

Il ne faut pas tout de même se ficher du monde à ce point-là...

Bloc notes

Résumé des recommandations du rapport "pour ne plus être ...SANS PAYS"

1. Une nouvelle constitution fondée sur la double réalité de l'association de deux peuples fondateurs et de dix provinces est nécessaire.

2. La nouvelle constitution doit être mise en vigueur par un mécanisme strictement canadien.

3. La nouvelle constitution doit reconnaître le droit des peuples à l'autodétermination.

4. e préambule de la constitution doit affirmer le pleine souveraineté du Canada et proclamer que celui-ci constitue une république fédérale de type parlementaire.

5. Le préambule de la constitution doit énumérer les objectifs de la fédération, notamment:

— le respect des libertés fondamentales, droits linguistiques et libertés démocratiques,

— le principe de la redistribution de la richesse nationale

— l'affirmation de la place particulière des deux peuples fondateurs au sein des institutions canadiennes,

— la reconnaissances du devoir des gouvernements d'assurer le développement des de langue officielle et la protection des valeurs culturelles des autochtones.

6. Une déclaration des droits fondamentaux individuels et collectifs doit faire partie intégrante de la constitution.

7. Les droits individuels doivent s'étendre aux libertés publiques et politiques, à la discrimination et à l'élection libre et démocratique des gouvernements.

8. Les droits collectifs doivent prévoir l'obligation pour les gouvernements de reconnaître les communautés minoritaires de langue officielle et de prendre des mesures spéciales en vue de donner une plus grande réalité à l'égalité des peuples fondateurs. Les communautés officielles disposent d'un pouvoir d'initiative leur permettant de réclamer des mesures spéciales des gouvernements en application des devoirs ci-devant.

9. Le pouvoir des gouvernements de suspendre l'exercice des droits fondamentaux en cas d'urgence doit être strictement limité.

10. Une déclaration des droits linguistiques individuels et collectifs doit faire partie intégrante de la constitution.

11. Les droits linguistiques individuels doivent s'étendre aux domaines suivants:

A) le droit de s'exprimer en français ou en anglais devant le Parlement fédéral et les législatures provinciales;

B) le droit à la traduction des lois, archives, comptes-rendus et procès-verbaux du Parlement du Canada et des législatures du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ceci implique donc que tous les autres services seraient offerts dans la langue du groupe majoritaire de province. Par contre tout citoyen de n'importe quelle province aurait le droit de s'adresser en français à l'assemblée législative, aux tribunaux et aux agences gouvernementales.

C) le droit aux services en français ou en anglais dans les bureaux principaux des gouvernements et sociétés d'Etat situés dans les capitales et dans les régions où vit un nombre important de personnes employant ces langues;

D) le droit d'utiliser le français ou l'anglais devant les tribunaux canadiens;

E) le droit à des procès entiPerement tenus dans la langue française ou anglaise au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et devant les tribunaux établis par le Parlement du Canada;

F) le droit à l'enseignement dans leur langue maternelle pour les enfants de tous les citoyens canadiens de langue officielles et ce dans une école homogène de langue officielle contrôlée sur le plan local et provincial par la communauté desservie.

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis

ADMINISTRATRICE Francine Gagné

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal

PUBLICISTE Maxim Jean-Louis

MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE : 422-0388 424-9388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO-ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

SUITE DE LA PAGE 1

Ce rapport fait plus de 35 recommandations dont:

— La reconnaissance dans la nouvelle constitution canadienne, de la réalité des "deux peuples fondateurs" avec, pour tous les canadiens, des droits fondamentaux égaux et l'accès égal à toutes les institutions canadiennes en termes de services linguistiques;

— La transformation du Canada en "république" avec, à sa tête, "un président canadien" élu par la chambre des communes pour un mandat de sept ans et que ses fonctions soient essentiellement les mêmes que celles qui relèvent aujourd'hui de la reine et du gouverneur-général;

— La formation d'une "Commission culturelle et bi-nationale" dont le mandat sera de faire appliquer "dans l'esprit et dans la lettre" les droits fondamentaux et linguistiques qui seraient inscrits dans la constitution. Cette commission culturelle bi-nationale exercerait l'ensemble des pouvoirs dévolus au Commissaire aux langues officielles dont le poste serait aboli.

UN PAYS POUR NOUS, SINON...

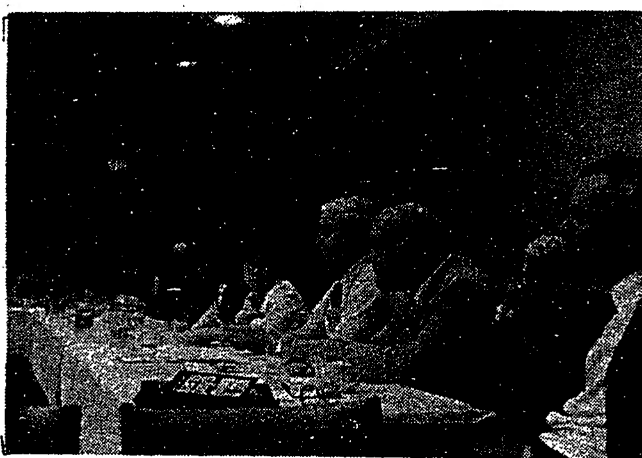
Ce document d'étude que les neuf associations membres de la Fédération des francophones hors Québec auront à ratifier au Forum national de leurs comités politiques provinciaux, à la fin de ce mois, et à l'Assemblée générale de la F.F.H.Q. en juin à Ottawa, se termine par une menace sans équivoque:

"Si le document est balayé du revers de la main... les francophones n'auront d'autre choix que de poser des gestes concrets, gestes qui ne seront que la conséquence logique de ce grand refus... gestes dont l'importance sera proportionnelle directement au tragique du refus"



M. François McMahon, doyen de la Faculté Saint-Jean. Très sceptique.

Ce qui veut dire qu'une intervention de la Fédération des francophones hors Québec dans le débat pré-référendaire au Québec n'est pas exclus sinon même envisagée. Une telle participation peut prendre la forme d'une incitation aux québécois de se séparer étant donné "qu'il est impossible pour les francophones de vivre en français hors des frontières de cette province.



Attentifs et pensifs.



Hervé Durocher s'objecte à "l'allure finale" du rapport.

"TROP DE CHANTAGE..."

"C'est justement cette position non-négociable du rapport qui motive notre décision de ne faire autre que le RECEVOIR et d'exiger que la Fédération en fasse autant et pas plus." a signalé M. Hervé Durocher. "Dans la conjoncture politique actuelle, on ne peut pas se permettre de se retrancher dans une telle position où on joue le tout pour le tout. Il faut être prêts à négocier" a-t-il ajouté.

"Il est aussi impossible pour nous de digérer en quelques semaines ce document qui est bourré de recommandations, certaines très optimistes, d'autres très naïves " a renchéri un autre participant. "Après trois heures d'études, nous avons à peine eu le temps de l'effleurer."

"ON NOUS MET DEVANT UN FAIT ACCOMPLI"

D'autres participants ont aussi soulevé la question de l'initiative qu'avait prise la Fédération des francophones hors Québec de présenter OFFICIELLEMENT aux média "ce document qui n'était sensé n'être qu'une ébauche de travail" "Cette sorte de tactique qu'utilise souvent la F.F.H.Q. est intolérable. On nous met toujours devant un fait accompli."

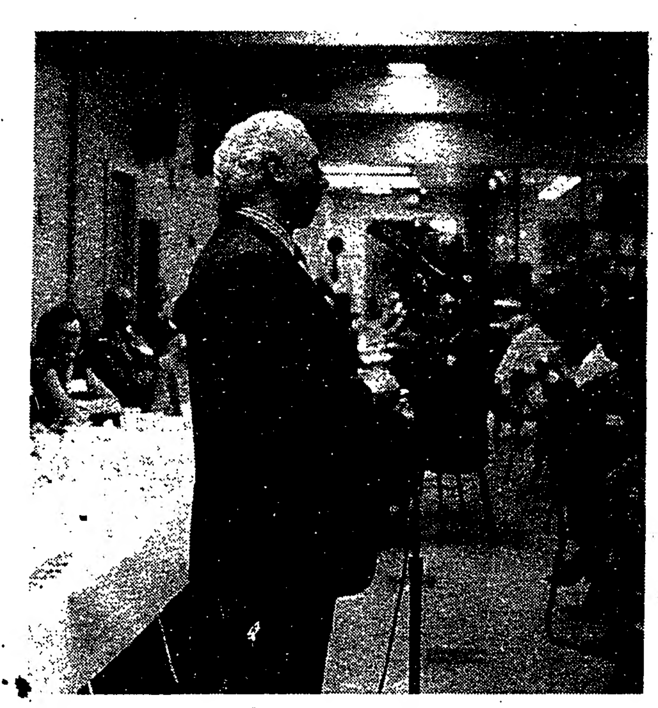
Au fil des choses...

Excès de confiance

... "L'hésitation des Québécois devant la prise en main officielle par eux-mêmes de leurs propres affaires... est beaucoup moins due à une quelconque peu devant les difficultés économiques que susciterait ce changement de statut qu'à un excès de confiance en eux-mêmes: après avoir survécu deux cents ans sans Etat, ils se demandent s'ils ne survivront pas bien encore deux cents autres années à l'intérieur du même système, tout imparfait et tout injuste qu'il soit, en se contentant de gronder épisodiquement.

François-Marie Monnet
Dans le DEFI QUEBECOIS

Vive le français! Vive les langues!



M. Pierre MONOD fondateur et président de l'Alberta Cultural and Linguistic Award Contest.

Samedi 7 avril, O'Leary ressemblait à une ruche. Robes claires, cheveux légers, joues roses, pantalons propres, chemises, cols roulés se dirigeaient vers les classes où avait lieu le ALBERTA CULTURAL AND LINGUISTIC AWARDS CONTEST'

Tous les visages ouverts, yeux brillants, teintés parfois d'anxiété, disaient l'attente, l'attente du moment où trois juges leur diraient leur émerveillement...

Cétait la deuxième fois que ce concours avait lieu. Chawue candidat avait choisi le genre d'expression orale qu'il préférait: récitation, discours préparé, discours impromptu, entrevue; chacun avait choisi son poème, son sujet; les autres plus sûrs de leurs connaissances en langue improvisaient après s'être préparés 5 minutes.

Les candidats dont la langue maternelle est l'allemand, le français, l'italien, l'ukrainien étaient groupés; ainsi, les anglophones qui apprenaient ces langues entre eux.

Quelle émotion pour les juges de se retrouver pris par la poésie mélancolique du Petit déjeuner de Prévert, par le déchirement du poème de Nelligan sur les deux visages de sa mère, sans plus songer à la langue dans laquelle ils étaient dits, pris par l'interprétation si juste des récitants.

Quelle joie de vivre la fantaisie de certains discours préparés tels celui sur la lampe produite et vendue par un groupe de jeunes vivant le monde des affaires.

Après chaque présentation juges et participants dialoguent un brin. Les juges encourageaient chacun, et les compliments mérités étaient suivis de quelques conseils destinés à aider le concurrent lors de futurs concours.

A la cafétéria, dans les couloirs, la joie battait son plein. Venus de tous les coins de la province les élèves s'entre-parlaient, se mêlaient les uns aux autres. Les enseignants se retrouvaient heureux de voir que tout marchait si bien, que leurs "poulains" tenaient bien leur place parmi les autres.

Au banquet, ce fut le feu d'artifices. Chacun des 224 participants - ils étaient 84 l'an dernier - recevait une médaille avec une chaîne portant les armes de l'Alberta avec l'inscription ALBERTA CULTURAL AND LINGUISTIC AWARD et au verso la date 1979. Puis, ceux qui avaient obtenu plus de 80 points recevaient un "certificat d'excellence" libellé dans la langue qu'ils avaient employée lors du concours.



J'aurais voulu que le public qui doute de la valeur d'une langue seconde puisse entendre less applaudissements, le martellement des tables, tout ce bruit qui témoignait l'admiration, la joie de chacun.

Vous direz: "Quoi, pas une ombre au tableau?" Non, l'équipe des 15 enseignants et administrateurs avait si merveilleusement travaillé, les 30 élèves de O'Leary pris tellement au sérieux leurs tâches d'hôtes que tout se passa comme dans un rêve.

Certainement que l'an prochain nous aurons aussi des représentants de Saint-Paul, Bonnyville, Falher, Donnelly, McLennan, de tous les franco-albertains qui se rendront compte qu'ils peuvent concourir entre eux.

Le don des langues est inestimable, que nos jeunes le sentent, que certains en apprennent deux à l'école - en plus de l'anglais - quel encouragement!

Par le truchement de l'échange entre cultures nous arriverons à développer la charité elle-même.

Culture

"Le Canard à l'Orange" UNE COMEDIE TENDUE



De d. à g.: Marie-Andrée LaSalle, dans le rôle de Mame Gray, Normand Bélanger dans le rôle de Hugh Preston, Marie-Claude Péloquin, dans le rôle de Pati Pat Rémi Martin, dans le rôle de John Brownlow.

Signalons également Chantal Taylor, dans le rôle de Liz Preston qui n'apparaît pas sur la photo.

PAR Silvie Pollard-Keintzel

Il y avait bien peu de spectateurs le vendredi 6 avril, au théâtre "Rice" du Citadel. Pour une clôture de saison, on aurait pu croire que le Théâtre Français d'Edmonton attirerait bien du monde, et pourtant non. C'est devant une salle à moitié vide que les acteurs ont dû jouer . La francophonie albertaine bouderait-elle pour quelque raison le TFE? Ou bien est-ce la pièce qui repoussa les foules?

Pourtant, à en croire les éclats de rire et les applaudissements, les personnes qui daignèrent pousser leurs pas jusqu'au Rice, ont vraiment passé une plaisante soirée.

"Le canard à l'orange", de William Douglas Home, fut traduite avec beaucoup de respect pour le caractère des personnages, par Marc-Gilbert Sauvajon.

L'action se déroule à Stonewall, dans la banlieue de Londres et retrace le cruel week-end d'un couple dont la femme est infidèle. Corneille en aurait probablement culpabilisé la femme, Molière aurait sans aucun doute chargé de ridicule le mari cocu, William Douglas Home, lui, homme du XXième siècle ridiculise l'amant et ne culpabilise pas plus la femme que l'homme.

CINQ PERSONNAGES

En scène, cinq personnages, Tout d'abord, une femme agressive qui, après quinze ans de mariage décide de quitter son mari pour s'enfuir avec son amant. Puis un homme qui, bien trop malin pour s'adonner aux grandes scènes dont pourtant les auteurs raffolent, fait le pantin, et semble follement s'amuser de la situation rendue cocasse de par son ridicule. Fou joyeux, il ne se prive nullement de pousser à l'extrême toute absurdité, dont la morale humaine laisse à désirer. Le troisième de ces personnages serait la femme de ménage dont le scandale de l'homicide conjugale n'est pas pour lui déplaire. Quoi de mieux pour une pipelette que d'avoir de quoi pavoiser sur le compte de ses patrons? Quant à l'amant, jeune, riche, petit, maigre, freluquet, trois fois divorcé déjà, il est le type même du personnage que l'on prend plaisir à tourner au ridicule. C'est ce à quoi s'évertuera d'ailleurs le mari trompé. Le dernier personnage n'est apparemment que mineur, mais il n'en demeure pas moins de caractère. Pati Pat, secrétaire à la BBC, est de ces jolies filles qui apprécient fortement le regard masculin, et qui, standardiste hier encore, finira sans doute femme du Président Directeur Général de la compagnie. Elle représente en fait l'instrument principal de la pièce, puisque c'est à travers la jalousie que Liz, femme maîtresse recouvrera la raison, et se retournera vers son mari, tout clown qu'il est.

AGREMENTE D'UN HUMOUR SANS PAREILLE

"Le canard à l'orange" est une comédie tendue, c'est vrai, mais agrémenté d'un humour sans pareille. Tournure de phrases, jeu de mots, mise en scène, rien ne manque à l'étude du rire systématique. Cependant, la scène finale des retrouvailles d'un couple qui a déjà su s'aimer durant quinze années, est extrêmement touchante, et conduit le public jusqu'à l'émotion. C'est donc sur une fin heureuse que la pièce s'achève. Et si ce retour à une vie paisible n'étonne nullement les spectateurs, le dénouement ne permet clairement aucune anticipation. Non pas par le doute, mais par cette sensation qu'elle nous donne de vivre la comédie en même temps qu'elle se déroule, sans chercher à en supposer le but.

Sans doute serait-il juste, à l'heure de faire l'éloge de la comédie de saluer les artistes qui, s'ils ne sont pas à l'origine de l'action sont en tout cas sa transmission. Comment pourrions-nous savourer une pièce, même excellente, si sa représentation vivante était inbuvable?

NORMAND BELANGER: GAI LURON

Félicitons tout particulièrement deux des cinq comédiens; d'abord, Normand Bélanger, qui, dans le rôle de Hugh Preston, le mari, nous a si bien communiqué cette humour britannique. Il n'est pas toujours facile de jouer en scène, devant un public qui est là pour se distraire, sa propre personnalité, sa propre profession. C'est pourtant ce que nous a offert Normand Bélanger qui, annonceur de métier, et gai luron de tempérament, est parvenu à nous interpréter avec son aisance et sa présence en scène qui lui est coutumière, ce pitre blessé, annonceur à la BBC de Londres.

MARIE-ANDRE LASALLE: UN SUCCES

A noter aussi Marie-Andrée LaSalle qui, à travers Mame Gray, la femme de ménage, nous a confirmé l'impression première qu'elle nous avait laissée après Rosanna dans "Le temps d'une vie" de Roland Lepage. La voix claire, le regard direct, sa compréhension du personnage, nous révèlent un talent certain de comédienne. Pour un second essai en caractère de théâtre, c'est un succès. Et c'est dans l'espoir qu'elle ne s'arrêtera pas là que nous lui disons tous: "A la saison prochaine".

En effet, le dernier rideau de la comédienne devait mettre un point final au TFE, tout au moins pour ce qui est de cette saison.

Après nous avoir présenté "Arlequin, serviteur de 2 maîtres", "Le temps d'une vie" de Roland Lepage, "4 à 4" de Michel Garneau, "Le bonnet de fou et le brevet" de Luigi Pirandello et "Le canard à l'orange", chacun des acteurs a bien droit à un peu de repos avant de se remettre au travail pour nous distraire la saison prochaine.

"Je maintiens qu'il n'y a pas de culture propre au Québec" Ronald Sutherland

PAR Monique Jeannotte

CALGARY — "Si le français est fort au Québec, cela aidera les francophones hors Québec en apportant une sécurité de base pour toute la francophonie par un fait français bien établi." Telle était l'une des déclarations que faisait mercredi le 4 avril au Centre des Congrès de Calgary, M. Ronald Sutherland, professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec, journaliste, écrivain et titulaire de la Chaire des Etudes canadiennes à l'Université de Calgary.

M. Sutherland était le conférencier invité de la Société Franco-Canadienne de Calgary à son 3e dîner-causerie bilingue, dont le thème était: La situation actuelle au Québec.

M. Sutherland a poursuivi en disant que: "Le Québec d'aujourd'hui n'est pas celui d'antan. C'est vrai que le nationalisme avait été par les préjugés des anglophones. Mais les choses ont changé. Même la victoire du parti québécois a été une bonne chose. La province a profité de cette situation; il y a en ce moment beaucoup de fierté au Québec, et c'est une chose nécessaire pour la sécurité culturelle des francophones. Il est remarquable de voir, entre autre chose, qu'au début du siècle, la ville de Sherbrooke où j'enseigne, était anglophone à 98 pour cent et maintenant, elle est devenue 97 pour cent francophone. Mais il y a tout de même 6 canaux de télévision anglais dans cette ville, les anglophones ne courent aucun danger de perdre leur identité et leur culture . Avec de la bonne volonté et de l'intelligence, ne pourrait-on mettre le pays sur pied, avec les 2 ethnies sur le même pallier?

"Je maintiens," de dire M. Sutherland, "qu'il n'y a pas de culture propre au Québec. Quand on voit partout des Kentucky Fried Chicken et des Big Mac, comment ne peut-on se dire que la culture québécoise est tout aussi nord—américanisée que celle de Toronto, des Saskatoon ou de Vancouver? Qu'est-ce que cela veut dire? Seulement que la langue est importante et essentielle. Les québécois ne laisseront jamais tomber leur langue.

"Quand on a une confrontation de culture, c'est le moment où l'on obtient le dynamisme qui donne l'intérêt, l'importance et l'élan à la vie.

"Les leaders des partis québécois, Claude Ryan et René Lévesque, veulent tous deux la même chose: une province forte. La différence est que l'un veut cette force dans la confédération, tandis que l'autre la veut en dehors de la confédération. Le Québec ne peut reculer dans le passé. Il est engagé jusqu'au bout.

"L'indépendance du Québec poserait aux minorités, la question très grave de leur survie. Beaucoup de québécois s'imaginent à tort, qu'eux seuls aiment le Canada. Il faut qu'ils comprennent que les canadiens anglais aussi aiment leur pays et le veulent fort et prospère. ."

Festival commémoratif - 1979

EXPOSITION

Présentée par la Société des artistes & artisans de l'Alberta
le 18, 19, 20 avril
de 14h à 17h et 19h à 22h
à la Maison St-Joseph
9040-84 ave

- Kiosques d'information & vente
- Boîte à chansons • Artisanats
- Sculptures • Poterie • Fléché
- Peintures à l'huile, aquarelles

LE CERCLE MOLIÈRE
Saint-Boniface, Manitoba

OK D'ABORD

Jean-Guy Roy et Claude Dorge



André Gosselin • Claude Dorge • Suzanne Jeanson • Normand Lemoing • Irène Mahé
mise en scène Roland Mahé

JEUDI LE 19 AVRIL A 20H
L'AUDITORIUM DE LA FACULTE ST-JEAN
(8406 - 91 rue)
PRIX D'ENTREE: $3.00

En collaboration avec l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada

CINEMA

le 20 et le 22 avril • Présentation de films par le
"NATIONAL FILM THEATRE"
au ZEIDLER HALL du CITADEL
9828 - 101A ave

Mon oncle Antoine

de CLAUDE JUTRA •• 19h30

Ti-Cul Tougas*

de JEAN-GUY NOEL •• 21h30 •• réservée aux adultes

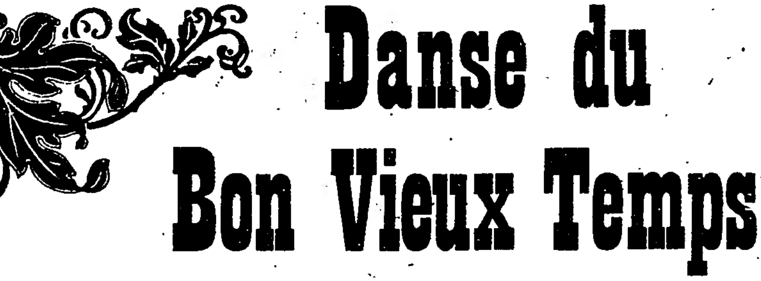
* "Ti-Cul Tougas" sera également présenté dimanche le 22 avril à 20h00.

PRIX D'ENTREE: $2.75

L'OFFICE NATIONAL DU FILM présente

comme les six doigts de la main

film pour enfants d'ANDRÉ MELANCON
dimanche le 22 avril à 14h00 à l'auditorium de
LA FACULTE SAINT-JEAN 8406 - 91 rue
DUREE: 77 minutes ENTREE: gratuite



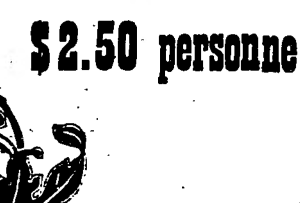
Danse du Bon Vieux Temps

Francophonie Jeunesse présente l'orchestre 'La Gigue Electrique' en la cafétéria de la Faculté St-Jean

- Service de bar
- Goûter

Prix d'entrée:
$2.50 personne







Education

"Bonnyville n'entrevoit pas la construction d'une nouvelle école" Michel Beaudoin

par HENRI LEMIRE



Les conseillers du District Scolaire No.2665 sont de g. à d.: Michel Meunier, Gérald Tellier, Charles Vincent, président et Bernard Brousseau. Absente: Pierrette Ducharme.

Bonnyville — Le District Scolaire *2665 de Bonnyville n'entrevoit pas la construction d'une nouvelle école à ce temps-ci.

C'est ce que révélait Michel Beaudoin surintendant pour les deux écoles Notre Dame, lors de l'assemblée annuelle du District Scolaire.

Les conseillers sont bien mal placés pour prendre une décision face à la construction d'une autre école étant donné que le gouvernement albertain n'a pas encore dévoilé la date qu'Imperial Oil pourra commencer son projet de cinq milliards.

Il reste que les conseillers songent à cette question même s'ils n'ont pas encore choisi un emplacement particulier. Toutefois, ils considèrent ajouter, des salles de classe portatives pour l'année scolaire 1979-80.

En septembre, l'école Elémentaire comptait 492 élèves et 21 enseignants avec une capacité pour 535. L'école Junior High comptait 246 élèves et 12 professeurs avec une capacité pour 290. Il s'agit là d'une augmentation de 80 élèves de plus que prévu et M. Beaudoin s'attend à un accroissement de 50 à 100 nouveaux élèves pour septembre 1979.

Un autre facteur qui joue dans cette question d'encombrement est le fait, qu'à présent, le district scolaire, qui est un système public et catholique, a environ cent élèves qui ne sont pas catholiques. Ces élèves pourraient possiblement changer d'école si le conseil scolaire séparé décidait de construire une nouvelle école.

Si ce transfert d'élèves se matérialisait, le District Scolaire *2665 n'aurait pas besoin de salles de classe portatives et encore moins d'une nouvelle école.

Toutefois, notons qu'un système scolaire public ne peut pas devenir un système séparé et qu'il ne peut pas refuser d'accepter les non-catholiques.

M. Beaudoin, dans son rapport annuel, mentionnait que le gouvernement fédéral est à réduire sa contribution pour les programmes de bilinguisme en éducation de 40 pour cent cette année et que ses contributions disparaîtront d'ici trois à quatre ans.

Le résultat immédiat est que le programme de "French Catch—Up" pourrait péricliter. Ce programme regroupe neuf juridictions scolaires et reçoit environ 200,000 dollars par année du gouvernement fédéral.

Présentement, la survie du programme "French Catch—Up" dépend du gouvernement Lougheed et sa décision face au financement des programmes bilingues de la province.

Etant donné l'enjeu politique sur la scène nationale, les conseils scolaires bilingues de l'Alberta ne peuvent qu'attendre tout en mettant des pressions sur certains corps politiques.

Le surintendant ajouta qu'il n'était pas nécessaire de laisser tomber les programmes bilingues à Bonnyville même si les fonds gouvernementaux disparaîtraient.

Le District Scolaire *2665 qui avait un déficit d'environ 52,000 dollars l'année dernière, jouit d'un excédent de 16,000 dollars cette année.

Malgré cette bonne nouvelle, les conseillers prévoient une augmentation des taxes scolaires de 17.5 pour 1000 à environ 32 pour 1000. Le district peut augmenter sa quote-part sans avoir un plébiscite car 1979 est la première année d'un cycle financier de trois ans.

Ces argents iront, en partie, pour renouveler des fournaises et des fenêtres aux deux écoles.

"Oui" au programme d'immersion

Hélène Canesson



Les enfants s'appliquent.

LETHBRIDGE — Cette fois, c'est définitif: la Commission des Ecoles Publiques offrira un programme d'immersion en septembre prochain. La décision a été prise lors de la discussion du budget de la Commission Scolaire.

Cela n'a pas été une décision facile. Les commissaires en ont discuté pendant deux heures et le vote a été de quatre voix contre trois. Le coût du programme a été l'une des préoccupations des Commissaires. L'un d'eux a proposé de remettre la décision à l'an prochain lorsqu'ils sauront l'impact que la construction de deux nouvelles écoles dans deux nouveaux quartiers de la ville aura sur les finances de la Commission Scolaire.

Les commissaires se sont aussi demandés s'il ne valait pas mieux mettre toutes leurs énergies à améliorer le programme d'enseignement du français existant, au lieu de mettre sur pieds un programme d'immersion, qualifié par certains d'élitiste. C'était d'ailleurs la recommandation du Conseil de parents de la Commission Scolaire Publique. Mais le programme d'immersion est défini comme ayant des buts différents, et n'empêchant nullement l'amélioration du programme d'enseignement du français.

Le programme d'immersion commencera avec une classe de 1ère année et une classe de maternelle, à l'école Agnès Davidson. Chaque année, un niveau supplémentaire sera ajouté, jusqu'à la 9e année. Le transport des enfants sera pris en charge par la Commission Scolaire, et les enfants pourront dîner à l'école. Un assistant sera engagé pour travailler avec deux classes. La maternelle d'immersion est la première maternelle prise en charge par la Commission Scolaire, mais le Dr George Bevan, le directeur des programmes, considère que cette façon de procéder assurera une continuité et une clientèle pour la 1ère année.

Un programme d'immersion fonctionne déjà depuis 4 ans à la Commission des Ecoles Séparées, et il semble que le programme soit très populaire puisque deux classes de 1ère année ont dû être organisées. La décision de la Commission Scolaire Publique a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par la régionale et son comité d'Education, qui voient augmenter ainsi les possibilités d'éducation en français dans la région.

Jamais la télévision ne pourra remplacer complètement les journaux parce que personne ne peut s'en servir pour tuer une mouche.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 30 mars 1979

Le CRTC a pulbié le 26 mars 1979, deux avis publics reflétant l'évolution de la politique du Conseil relativement à la réglementation et la surveillance de la télévision par câble.

Dans un avis public de 37 pages, le Conseil a examiné certain aspects du règlement et de la politique concernant les servives de programmation de la télévision par câble, particulièrement en ce qui touche:

— Substitution d'émission simultanées
— Distribution de stations de télévision américaines
— Distribution de stations canadiennes éloignées
— Canal communautaire
— Distribution des stations MF
— Programmation audio en circuit fermé
— Distribution de signaux audio sur les canaux de télévision
— Publicité sur les systèmes de télévision par câble
— Canaux spéciaux de programmation

Dans un autre avis public et une décision, le Conseil aborde la question de la distribution, par la télévision par câble, des services autres que les services de programmation. Dans sa décision, le Conseil approuve, sur une base expérimentale et pour une période de deux ans, des demandes de la part de Ottawa Cablevision Limited, (région d'Ottawa), Grand River Cable TV, (région de Kithcener) et de London Cable TV, (région de London) pour distribuer de nouveaux services de communications tels que: des services d'alerte contre le vol et l'incendie et des services d'alerte médicale et de renseignements. Cette distribution est approuvée sous réserve des conditions suivantes:

(1) que les titulaires assurent la distribution en priorité, des services hertziens et d'émission d'origine locale;

(2) qu'aucun matériel publicitaire ne soit distribué sur ces canaux.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de ces avis publics au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec) au bureau régional de L'Ouest, Suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique), et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894 rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Ecosse).

J. G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire.

Actualités

Le Secrétariat d'Etat offre aussi des 'contributions'

Par Maxim Jean-Louis

M. Jean Trudeau, Directeur pour la région des Prairies, Secrétariat d'Etat.

Dorénavant, les associations et organismes francophones pourront non seulement faire des demandes de subventions auprès du Secrétariat d'Etat mais aussi des demandes de CONTRIBUTIONS.

Non, ce n'est pas la dernière trouvaille d'un de ces bureaucrates endurcis avec un petit penchant pour la linguistique. Ni une nouvelle largesse d'Ottawa.

Une CONTRIBUTION désigne une réalité bien distincte. L'organisme qui reçoit une subvention n'est pas tenu de "rendre des comptes" au gouvernement. (Ce que tous font d'ailleurs de leur propre chef). La situation est toute autre, lorsqu'il s'agit d'une "contribution".

"C'est un contrat légal en bonne et due forme stipulant que l'argent doit être utilisé pour les fins déterminées dans l'entente entre le gouvernement et le groupe concerné" a déclaré M. Hilaire Lemoine, au cours d'un entretien avec le FRANCO.

M. Lemoine qui est affecté au "secteur communautaire de la Direction des Groupes Minoritaires de Langue Officielle" du Secrétariat d'Etat, était de passage à Edmonton. Un autre agent, M. André Nogue et lui accompagnaient M. Jean Trudeau, directeur qui rencontraient des représentants de l'Association Canadienne-française de l'Alberta pour leur expliquer cette nouvelle procédure et leur faire signer le nouveau contrat.

Ainsi le Secrétariat d'Etat désigne un certain pourcentage des argents comme " contributions" . Des douze millions de dollars qu'il offre en aide aux minorités de langue officielle cette année, trois millions et demi sont ainsi catégorisés. Ceci depuis le premier avril dernier. Les organismes qui voudront se prévaloir de tels fonds devront signer un contrat, comme vient de le faire l'Association Canadienne-française de l'Alberta, et soumettre un éclat financier à la fin de l'année fiscale.

"Le Secrétariat d'Etat n'est pas le seul à avoir pris une telle initiative. Tous les départements du gouvernement fédéral ont exprimé ce souci de rendre des comptes encore plus précis aux contribuables" a souligné M. Lemoine.

C'est, en fait, une à la suite d'une directive du Conseil du Trésor que tous les ministères ont pris des dispositions pour "convertir" progressivement les sommes qu'ils allouaient auparavant en "subventions", en "contributions" a-t-il ajouté. "Jusqu'à date, cette reclassification



M. Hilaire Lemoine Direction des Groupes Minoritaires des Langues Officielles.

touche des organismes. Il s'agit des neuf associations provinciales et de la Fédération des francophones hors Québec. Mais on prévoit l'année prochaine y inclure les argents que reçoivent d'autres organismes, entre autre les associations de jeunes et les commissions culturelles". Il y a une manière très simple de faire la différence entre ces deux termes. Ce sont plutôt les fonds allant aux programmations à long terme ou se répètent d'année en année qui sont reclassifiés comme "contributions" avec évidemment toutes les exigences que cela comprend. Les "subventions" s'appliquent à des "projets spécieux" et impliquent des sommes moins élevées de prouver le représentant du Secrétariat d'Etat.. "Une "contribution" devrait être interprétée comme un signe que le gouvernement reconnaît la maturité de l'association récipiendaire et que les programmes de cette dernière rencontrent les objectifs fixés dans l'entente."

Après sept ans, un moment de réflexion

Maxim Jean-Louis

PHOTOS PAR ANDREE BROOKS

En 1972, l'école J.H. Picard, seule institution secondaire bilingue ouvrait ses portes à Edmonton. Les attentes misées sur "cette école bilingue modèle" étaient grandes. Dans le cadre de la Semaine de l'Education, le comité consultatif a décidé de procurer aux parents, aux professeurs et aux étudiants "l'opportunité de réévaluer en commun leurs attentes en ce qui a trait aux dimensions linguistiques, culturelle et communautaire de l'école." Près de 300 personnes ont participé à ce premier "Atelier d'orientation" samedi dernier".

Situé au sud d'Edmonton, l'école J.H. Picard offre un programme de la septième à la douzième année à plus de 620 étudiants. Le pourcentage de jeunes de langue maternelle française est estimé à 60.



Plus de 300 participants

L'OUVERTURE

Le premier Atelier d'orientation de l'école J.H. Picard s'est déroulée le samedi 7 avril dans les locaux de cette seule institution bilingue (au niveau secondaire) d'Edmonton. Ce congrès, qui avait pour thème: "Après sept ans; un moment de réflexion", réunissait plus de 300 parents, professeurs et étudiants.

"NE PAS RESSASSER LES VIEILLES RANCOEURS..."

Présidé par Vincent Gargliano et Jean-Marcel Duciaume, l'atelier a été ouvert officiellement par M. Louis Desrochers, représentant du Comité consultatif de parents qui, tout en soulignant l'importance de "ce moment de réflexion", a insisté que l'objectif n'était pas "de déchirer, de récriminer ou encore de ressasser quelques vieilles rancoeurs".

CINQ OBJECTIFS

En effet, l'atelier d'orientation avait été davantage conçu pour permettre au Comité consultatif de l'école "d'identifier les différentes "attentes" qu'ont tous les gens impliqués dans l'apprentissage du français: étudiants, parents, professeurs et finalement la communauté francophone". Les organisateurs voulaient aussi "voir s'il y a écart entre ces attentes et la réalité vécue pour la communauté francophone de J. H. Picard. Il tenait aussi à se sensibiliser aux besoins des uns et des autres, à promouvoir l'engagement permanent du plus grand nombre à l'avenir et enfin à évaluer la situation de façon à formuler un plan d'action."

Tels étaient les 5 objectifs de cette "expérience éducative" de cette institution qui est à sa septième classe de finissants en juin de cette année.

"Les deux derniers objectifs ne pourront être atteints entièrement aujourd'hui puisque ces ateliers ne sont que le début d'un processus qui résultera dans la formulation de principes directeurs pour notre école" a fait remarquer M. Desrochers.

DU TRAVAIL EN ATELIERS

Durant toute l'après-midi, les participants répartis dans ateliers, ont dégagé, à partir de sept questions se rapportant aux "attentes" des groupes concernés: parents, étudiants et professeurs, une hiérarchie d'orientations et de priorités qui serviront de principes directeurs pour J. H. Picard et ce, pour les prochaines années.

LES PRIORITES

L'Ensemble des discussions dans la grande majorité des ateliers ont permis de dégager clairement trois soucis majeurs:

— la langue de communication dans toutes les dimensions de la vie scolaire devrait être le français autant que possible

— une plus grande importance devrait être accordée aux activités parascolaires

— des mesures concrètes devraient être prises pour encourager le sentiment d'appartenance pratiquement inexistant à l'école.



Un des ateliers

"UNE QUESTION SUPERFLUE..."

Un des parents a signalé que "le fait même que nous devons encore aujourd'hui nous demander quelle devrait être la langue de communication utilisée dans toutes les dimensions de la vie scolaire est signe évident d'un malaise". Un autre parent a qualifié de superflue une telle question: "les enfants rentrent à la maison le visage écoeuré des autobus; c'est évident que si on les envoie toute cette distance à Picard c'est pour que tout soit en français". Un élève de onzième année a déclaré péremptoirement: "moi je parle la langue dans laquelle le prefesseur m'adresse et souvent c'est l'anglais".

Quant à la façon de motiver les élèves à se servir de la langue de Molière, une participante, Mme Shaoevenuk a trouvé que c'était "une simple question de discipline". D'autres ont souhiaté qu'on puisse " trouver des moyens pour faire en sorte que les jeunes se motivent entre eux". Un jeune de septième a renchéri que c'était là peut-être le seul moyen: "quand vous nous forcez à faire quelque chose, nous ne le faisons pas."

SUITE PAGE 12

samedi

8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 LE PETIT CASTOR
«La Petite Sirène».
9h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10h00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
«Fleur de maïs».
10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
Volleyball juvénile chez les filles, entre les équipes de St-Jérôme et de l'Immaculée-Conception. Anim.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude de Pelletier. Réal.: Jacques Bérubé.
11h30 TELÉJEANS
12h00 CINÉMA D'ICI ●
«ONF, l'après-guerre». La fin de la guerre marque le retour à la normalisation des activités. L'ONF, malgré des attaques venant de tous les côtés, réussit non seulement à survivre, mais à se développer. Réal.: René Boissay.
13h00 SPORTHÈQUE
«Tennis de Wimbledon». Quarts de finales chez les hommes, opposant Borg et Mayer. Anim.: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Jacques Primeau.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Femme dans l'Egypte antique»: entrevue d'Aline Desjardins avec Mme Alice LeNormand, égyptologue. — «Katimavik»: interview d'Hélène Cantin avec des jeunes qui ont séjourné à Matane. Réal.: Gilbert Langlois. Coord.: Georges Francon.
15h00 DÉFI
15h30 CINE-JEUNESSE
Tintin: Objectif Lune. Dessins animés réalisés par Ral Gossens. Tintin et le capitaine Haddock se rendent en Syldavie où leur ami, le professeur Tournesol, prépare dans un laboratoire secret une expédition sur la lune. Un espion fait partir prématurément une fusée expérimentale à bord de laquelle le chien Milou s'est glissé. Le vaisseau spatial est donc lancé immédiatement avec à son bord le professeur et son assistant Wolff, Tintin et le capitaine, ainsi que trois passagers clandetins, les détectives Dupond et Dupont et l'espion (Belge 63).
Le Dromadaire mécontent. Animation réalisée par Robert Belisle, d'après un poème de Jacques Prévert. Voulez-vous savoir la différence entre un chameau et un dromadaire? (Can.).
17h00 BAGATELLE
18h00 HEBDO-SAMEDI
19h00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner. «Le Prisonnier de Las Vegas» (dern.). La mise en scène astucieuse du jeune Franklin se déroule comme il l'avait prévu et ses menaces sont sur le point de se réaliser.
20h00 TERRE HUMAINE
20h30 À CAUSE DE MON ONCLE
21h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Michel Dumont, Paul Hébert, Monique Aubry, Robert Rivard, Jean-Luc Montminy, Mireille Deyglun, Paul Guévremont, Lionel Villeneuve, Louise Turcot, Roger Turcotte, J.-Léo Gagnon et Jacques Rossi. Grand-père Bérubé va-t-il accepter de se faire soigner? Abel fait lire son manuscrit à Colette. Réal.: Maurice Falardeau. (dern.).
21h30 LES JORDACHE
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
23h10 CINEMA
"Les Magiciens"

dimanche

8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Aventure au Danemark». Les hommes de Flake reviennent de Grèce pour trouver leur village dévasté. Leurs familles ont été enlevées par les Danois.
9h30 KÉBÉKIO AU PAYS DE CONVOITISE
Marionnettes en papier créées par Claude Lafortune et illustrant des personnages de contes de fées comme le Petit Poucet, Cendrillon, le Chat botté, etc. Textes: Henriette Major. Voix de Jean-Louis Millette, Elizabeth Chouvalidzé et Monique Miller. Prod.: Office de protection du consommateur. Réal.: André Matteau et Henri Michaud. 6e de 13: «Le Petit Chaperon rouge». Le Petit Chaperon rouge fait preuve de naïveté en échangeant ses galettes contre un casse-noisettes. Kébékio et Papa Truc lui enseignent qu'avant d'acheter un objet il faut exiger un mode d'emploi, une garantie et l'assurance d'un service après-vente.
9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Manipulateurs: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Marionnettiste: Hélène Falcon. Réal.: Réal Gagné. «Le Partage».
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Jacques Pelletier Jr., de la paroisse Cap Santé. Réal.: André Thériault, CBVT-Québec.
11h00 UN TROISIEME TESTAMENT
12h00 UNIVERS DES SPORTS
«Natation». Epreuves préliminaires des Jeux panaméricains à Winnipeg. Anim.: Pierre Dufault. Comm.: Edgar Thériault. Réal.: Jacques Viau.
13h30 LA SEMAINE VERTE
14h30 MUSIQUE MINIATURE
15h00 AUX FRONTIERES DU CONNU
15h30 CINE-POP
Le cri du cormoran: le soir au-dessus des jonques. Comédie réalisée par Michel Audiard, avec Paul Meurisse, Bernard Blier, Michel Serreault et Gérard Depardieu. Un Français se voit embarqué dans une histoire de bijoux que les truands veulent envoyer à Istanbul par le truchement d'un cadavre. On lui offre ce rôle qu'il refuse. Il s'ensuit une série de fuites et de captures (Fr. 71).
17h00 SECOND REGARD
Anim.: Myra Cree. Réal.: Alain Grothé.
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 HEBDO—DIMANCHE
21h30 CHEZ DENISE
22h00 VEDETTES EN DIRECT
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINE—MAGAZINE
23h55 D'HIER A DEMAIN

lundi

9h00 EN MOUVEMENT
L'Amaigrissement rapide et permanent, est-ce possible? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.
9h15 LES ORALIENS
Compréhension et utilisation du vocabulaire. Prod.: ministère de l'Education du Québec. Avec Lisette Anfousse, Serge l'Italien et Hubert Gagnon. «Le Lac des cygnes».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'art. «Au théâtre 1».
10h15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Plein air», avec M. Yvan Lafleur, gardien du Parc national de la Mauricie. Le plein air est un moyen de mieux voir et comprendre notre milieu par le contact direct, l'enrichissement culturel et l'interprétation de la nature. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. A table: les tables de chez nous et d'ailleurs, les tables rondes, ovales, rectangulaires, à rallonges, etc. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11h30 HAROLD LLOYD ●
12h00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Les Mésaventures».
15h45 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis sont de saison».
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard; les disques, avec Benoît L'Herbier. Inv.: Michel Louvain. Dir. Musicale: François Cousineau. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 COSMOS 1999
20h00 TERRE HUMAINE
20h30 À CAUSE DE MON ONCLE
21h00 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec **Peter Strauss**, Nick Nolte et **Susan Blakely.** 1965, Whitby/New York. Grâce à Rudy, Tom retrouve son fils et l'emmène avec lui en France. Il pense épouser Kate. Rudy et Julie vont voir Bobby à son collège; celui-ci leur annonce qu'il ne veut plus les voir. Julie boit de plus en plus.
22h00 PAPA CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Matasha Pyne et Anne Holloway.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Animateur: Bernard Derome. Annonceur (nouvelles régionales): Michel Benoit. Météo: Jocelyne Blouin.
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 AUX FRONTIERES DU CONNU
23h50 JASON KING

mardi

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
«Poitrine». Quelles peuvent être les conséquences d'une immobilisation prolongée? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Micheline.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour écrit».
9h30 PASSE-PARTOUT
Personnages amusants, dessins, chansons et jeux. Production du ministère de l'Education du Québec, pour les enfants d'âge préscolaire.
10h00 ANIMAGERIE
Découverte de l'amour que les enfants ont pour les animaux. «Le Koala» (1re de 5).
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«L'échange». «Cétacé». «Moumoute N'Roll». «La Toupie». «Boulimie, gourmande ingénue».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. Fleurs séchées sur roches. «Référence-express»: Les clubs de philatélie. «Les Bibliothèques publiques», avec Florian Dubois, dir., bibliothèque de Boucherville.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Chronique auto: comment débloquer le lave-glaces, avec Thierry Ménégoz. Cuisine régionale: le frigot de poule, avec Marielle Boudreau. Soin beauté: crème tout usage, avec Louise Latraverse.
11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Yanomamis» (dern. de 2). Cette tribu primitive vit à l'intérieur des jungles de l'Amérique du Sud. Prod.: Via le Monde.
12h00 LASSIE
«Sauvons les dunes». Lassie sauve la chienne et les chiots du responsable d'un club d'autosables. En reconnaissance, celui-ci écoute les conseils du garde forestier.
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Jacques Blanchet, Shirley Théroux et Clairette. Réal.: Jean Boisvert.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
La Merveilleuse Fable de Cendrillon. Conte réalisé par S. Durn. Histoire de la malheureuse Cendrillon en lutte aux persécutions de sa marâtre et de ses deux soeurs (It.).
16h00 BOBINO
16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Musique: Pierre Leduc. «La Fille des plantes».
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 L'HEURE DE POINTE
21h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
22h30 LE TELEJOURNAL
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 RENCONTRES
Inv.: Paul Loyonnet, pianiste-virtuose et pédagogue, de Montréal. Auteur de «Beethoven, ce mal connu» et d'un volumineux ouvrage «Les 32 Sonates pour piano», sous-titré «Journal intime de Beethoven». Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
24h20 CINEMA
"poupées de cendre"

mercredi

9h00 EN MOUVEMENT
La danse et la condition physique. Anim.: R. Gagnon. Part.: Chantal.
9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Les Apparitions aux Apôtres».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 TAM TAM
10h15 YOU HOU
Réal.: Jean-Guy Comeau. «Le Toucher» (1re de 4).
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité». Nicole Hébert-Marchand. Les exercices prénatals. «A votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Les céréales prêtes à manger.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: lasagne-maison, avec Claudette Taillefer. Bricolage: supergraphique, avec Andrée Desbiens.
11h30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
12h00 FIFI BRINDACIER
Début.
Aventures d'une petite fille orpheline qui est très espiègle. Avec Inger Nilsson. «Fifi Brindacier et les pirates» (1re de 4).
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Chantale Catela et Danièle Dorice. Réal.: Normand Mathon.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Roch Carrier, auteur bien connu d'une dizaine d'oeuvres parle de l'importance de la forêt et du village. De son enfance, il a conservé de précieux souvenirs qui se sont intégrés dans sa démarche d'écrivain. Int.: Nicole Gilbert-Champagne. — Reportage sur le peintre Joseph Légaré dont la première rétrospective fait l'objet d'une exploitation itinérante comportant 81 tableaux. Réal.: Yves Dumoulin.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Des participants de l'émission du 30 novembre 1977 qui étaient à la veille de prendre leur retraite et avaient fait des projets en ce sens reviennent à l'émission nous dire jusqu'à quel point ils ont réalisé leur projet de retraite. — Chronique information: Monique Lalande reçoit Me Jean Barrière qui traite du testament et du codé de civil. — Jean-Rock Roy parle de la préparation au jardinage, avec Paul Boutet. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Récits de la vie quotidienne d'un petit groupe d'amis farfelus. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Mireille Daoust, Denise Daudelin, Gérard Poirier et Marielle Bernard. On fait une grande course au trésor. Le trésor s'appelle Antoinette Orthographe.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Inv.: Christian Gauthier. Réal.: Jean Rémillard.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 PAR 27
19h30 A COMMUNIQUER
20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
21h30 A COMMUNIQUER
22h00 SCIENCE REALITE
22h30 LE TELEJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 REFLETS D'UN PAYS
24h20 CINEMA
"Le dernier round"

jeudi

9h00 EN MOUVEMENT
«Le Troisième Age». Les douleurs au dos. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Micheline.
9h15 LES ORALIENS
Compréhension et utilisation du vocabulaire. Prod.: ministère de l'Education du Québec. «L'Enlèvement».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 ANIMAGERIE
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«La Mauvaise Humeur». «Boulimie»: «Un monde à manger». «Panoplie répare».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat». Email sur cuivre: comment nettoyer la pièce; l'application du fondant et sa nécessité; le contre-émail et sa durée de cuisson. «Référence-express»: l'Unicef. «Histoires de touristes». Banff et la route des châteaux, avec Pierre Vincent.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: culture et recettes de tomates farcies avec des graines de luzerne. Bricolage: accessoires de salle de bain, avec Josée di Stasio.
11h30 ACTION SANTÉ
«Au Cegep». On enseigne très peu le conditionnement physique au primaire et les CEGEP sont peu habitués aux équipements sportifs modernes. Le Québec possède le plus haut taux de maladies cardiaques et de caries dentaires au monde.
12h00 DÉMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
Dessins animés. Histoire d'une petite grenouille voyageant avec sa famille, en quête d'un pays pacifique. «Le Petit Roi».
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Caroline Farell et Céline Chaput. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Madame Boismenu, attachée à la fondation du laboratoire de recherche de la Banque d'yeux du Québec, une personne qui a subi une greffe qui a réussi, une autre qui a dû subir deux opérations et une autre personne qui attend un donneur parlent de leur expérience. — Le trio Nouvelle-France, fondé par Louise Courville, flûtiste. Ce groupe se spécialise dans la diffusion des oeuvres du Régime français et du début du Régime anglais. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Claude Routhier.
14h30 CINÉMA
Mademoiselle Stop ou les Petits Matins. Comédie réalisée par Jacqueline Audry, avec Agathe Aems, Jean-Claude Brialy et François Périer. Une jeune sténo belge décide de se rendre sur la Côte d'Azur en faisant de l'auto-stop (Fr. 62).
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et ma-
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 VISAGES
21h00 L'HEURE DE POINTE
23h05 DERNIERE EDITION
24h40 CINEMA
"La nuit ensorcellée"

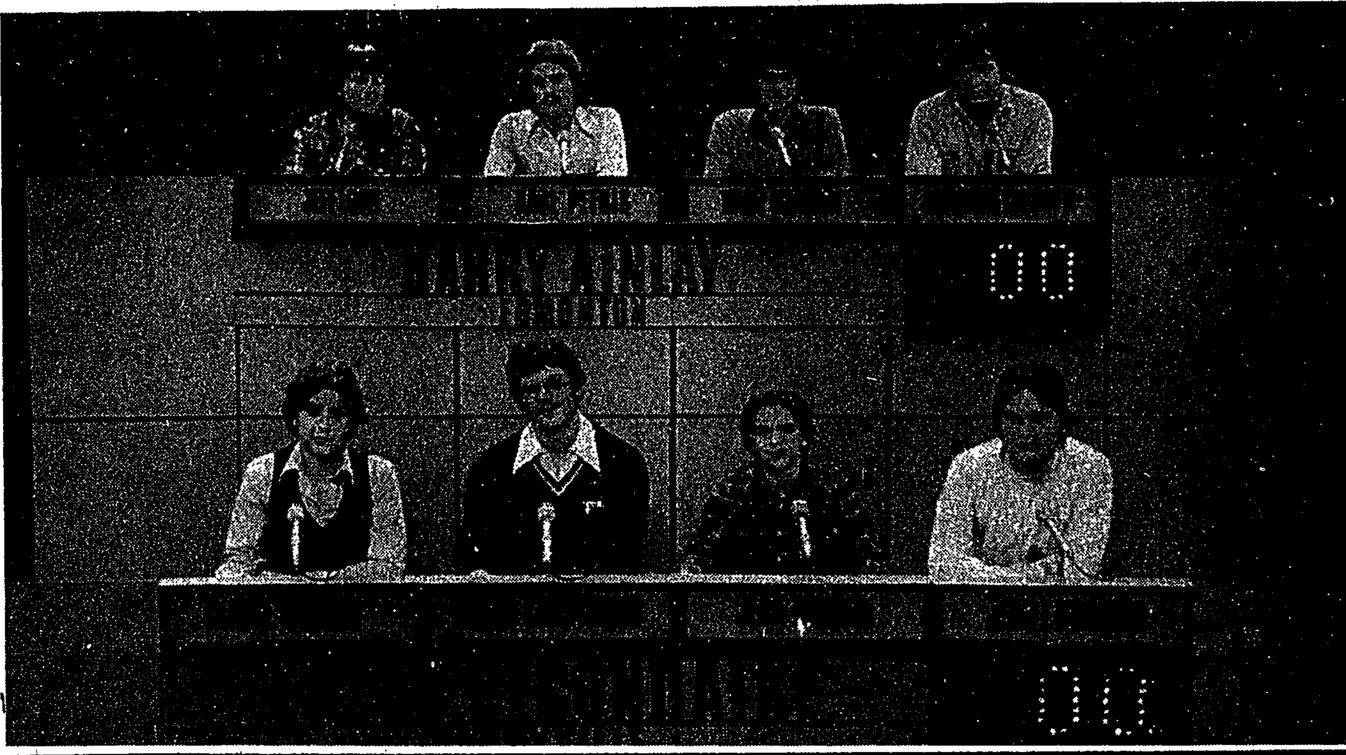
vendredi

9h00 EN MOUVEMENT
Le durée de l'exercice. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Production du ministère de l'Education du Québec. «Sans tour».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Les lettres UI: «La nuit tous les biscuits aux fruits sont gratuits».
10h15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Pierre Gervais, cardiologue. «Le Tabagisme». Les maladies cardio-vasculaires et pulmonaires causées par la cigarette. «La Santé de l'enfant», avec le Dr Mireille Lajoie.
11h00 TERRE ET MOISSONS
«La Chine». Comment on parvient à nourrir 800,000,000 d'habitants. Rech.: François Dallaire. Textes et comm.: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.
11h30 LES PIERRAFEU
12h00 PRINCE NOIR
Les merveilleuses aventures d'un magnifique cheval noir, ami des enfants. «Perdu» (1re de 2).
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Chantal Vadeboncoeur, Jimmy Bond, Tobie et Gabriel. Réal.: Louise Charlebois.
13h30 LE TELÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Services de la communauté outaouaise pour la petite enfance». Inv.: Mme Monique Charbonneau, infirmière et coordonnatrice pour la santé, au CLSC de Hull. Elle parle des programmes offerts aux parents et aux enfants. Mme Loraine Gourdeau, parle de trois activités plus spécifiques dans ce domaine: le centre de la petite enfance, la fête des mots et des cours de massage pour bébé. — «Approche». Pièce de théâtre montée par des femmes qui s'appellent «Les Filles du Roy». Cette pièce démontre les rapports inter-personnels des adolescents. Rech., entr. et animation: Rachel Verdon. Réal.: José Forest, CBOFT-Ottawa.
14h30 LES ATELIERS
15h30 FANFRELUCHE
Récit de contes et d'histoires souvent féériques, que vit une charmante petite poupée. «La Tortue de jade».
16h00 BOBINO
16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo; les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Inv.: Marie-Michèle Desrosiers. Réal.: Jacques Payette.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 HEBDO—SPORT
19h30 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
20h00 GENIES EN HERBE
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
23h05 DERNIERE EDITION
23h20
23h20 CINEMA
"Ennemis comme avant"

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du 21 au 27 avril 1979



Génies en Herbe

(DEMI-FINALES)
Le vendredi 20 avril à 20H00

Ecole Secondaire Bonnyville
rencontre
Ecole Harry Ainlay Edmonton



La Télévision Française en Alberta

"à contrepoids"
"à contrepoids"
"à contrepoids"
"à contrepoids"
"à contrepoids"
"à contrepoids"

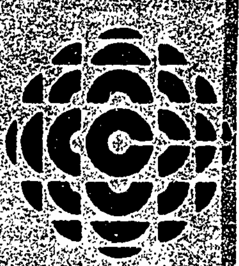
Emission réalisée pour le réseau de Radio-Canada par CBXFT, à Edmonton. Les enregistrements auront lieu du 7 au 11 mai, en soirée.



CBXFT
La Télévision Française en Alberta

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

LUNDI AU VENDREDI

(MAGAZINES et VARIETES)

09:30 LA VIE QUOTIDIENNE

11:00 L'AMI BOULANGER

11:30 PIERRE PAQUETTE

24:08 ALLIAGE

(INFORMATIONS et ACTUALITES)

08:00 LE MONDE CE MATIN

12:00 LE MONDE MAINTENANT

13:03 PRESENT NATIONAL

17:00 DE TOUS LES POINTS DU MONDE

17:20 AU RYTHME DU MONDE

20:00 LE MONDE CE SOIR

(EMISSIONS CULTURELLES et MUSICALES)

2100	BOOK CLUB	ART AUJ.	LITT. [illegible]R.	LIVRES & H.	PONT DES ARTS
2130	FOLKLORE	JAZZ LIBERTE	HORIZONS	ENTRETIENS	A CAPELLA
2200	MUSIQUE CAN.	ORCH. CAN.	GRANDS CONC.	ORCH. SYMPH.	MUS. NATIONS
2300	ESCALES	DOCUMENTS			PREMIERES
2330			ATELIER	FEUILLAISON	

EMISSIONS LOCALES

LA FOLLE AVOINE 1803 - 2000
... comme on appelle parfois cette jeunesse en découverte de soi. Ces deux heures de musique jeune, vibrante, dynamique, originale ou complètement folle leur appartiennent, de même que l'amitié, l'attention et l'intérêt de l'animateur Frédéric Nicoloff.



DISCO JEUNESSE 0900 - 1000
Les dernières nouveautés du disque sont le prétexte musical de donner à la jeunesse l'occasion de s'exprimer. Chroniques, grands reportages, tribunes libres, analyses... de l'actualité jeunesse en Alberta. Animateur: Frédéric Nicoloff

SUITE DE LA PAGE 8

ACTIVITES PARASCOLAIRES

"LES ORGANISMES FRANCOPHONES N'ENCADRENT PAS L'ECOLE"

A ce chapitre, on a noté un manque d'activités culturelles de toutes sortes. "Comment voulez-vous qu'un jeune parle et maintienne son français lorsque le seul contact qu'il a avec la langue se limite aux cinq heures qu'il passe dans l'enceinte de l'école" a signalé un administrateur qui a refusé de s'identifier. 'l'étudiant a besoin d'être encadré du matin au soir, pendant le plus grand nombre d'heures possible" a-t-il ajouté. "Et à date, les organismes francophones, l'ACFA, le Théâtre Français d'Edmonton, les Scouts, Francophonie Jeunesse de l'Alberta, pour ne citer que ceux-là, ne nous aident pas à répondre à ce besoin des jeunes".

Un autre parent s'est pris aux cours d'éducation permanente (continuing education) qui sont offerts à l'école le soir après les heures de classe. "Pourquoi ne pas en offrir pour nos enfants?" "L'école devrait s'orienter de plus en plus dans le domaine socio-culturel sans toutefois le faire aux dépens de l'académique" a résumé M. Léo Turcotte, chef du département d'études sociales.

Que le Théâtre Français d'Edmonton, donne des ateliers, que les Scouts mettent beaucoup plus d'emphase sur le groupe d'âge de 14 à 17 ans, que la Faculté Saint-Jean, qui est située à deux coins de rue essaye d'intégrer certaines classes dans leurs activités, particulièrement la douzieème année, qu'on forme une troupe de musique, ce sont quelques unes des suggestions qui ont été faites.

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

"C'EST UNE PLACE' JE RENTRE ET JE SORS..."

Les discussions autour de cette question ont montré que, pour les parents et les étudiants, ces trois problèmes du français comme langue de communication, de la carence d'activités parascolaires et de l'absence de tout sentiment d'appartenance sont étroitement liés entre eux. En fait, les deux premiers se conjuguent pour empêcher le développement d'une vraie communauté au sein de l'institution.

Un étudiant, Bernard Secker, a résumé graphiquement la situation: "c'est une place, je rentre et je sors..."

Un autre participant, M. Blair Doré, qui a enseigné à l'école Picard pendant de nombreuses années, s'est dit intrigué par un paradoxe curieux: "à l'intérieur de l'école, on ne ressent pas une identité, ni une communauté; mais les gens de l'extérieur y voient une. De plus, l'école a permis à de nombreuses et longues amitiés de se cristalliser et de résulter en une sorte de petite communauté par la suite. On n'a qu'à penser aux Doré, aux Roy, aux Gagnon. Cela ne finit pas à la douzième. Il y a beaucoup d'étudiants qui se rencontrent ensuite."

JOUER UN ROLE PREPONDERANT DANS LA DETERMINATION DE CE QUE NOTRE ECOLE DOIT TENDRE A DEVENIR"

Le tableau complet des opinions, et suggestions recueillis en ateliers sera présenté au Comité consultatif. Ce groupe de parents en dégagera des recommandations concrètes, tout probablement faites à l'administration tant bien de l'institution que du Conseil Scolaire des Ecoles Séparées d'Edmonton.

Le nombre des scouts Franco-Albertains a doublé en un an

Par Maxim Jean-Louis

Le District de l'Alberta de l'Association des Scouts du Canada a tenu cette fin de semaine son assemblée annuelle . Les différents officiers ont fait part aux personnes présentes du travail effectué ou en voie de réalisation. Un bilan très positif a été dressé.



Mme Claire Bernier, commissaire du District de l'Alberta et M. Laurent Ulliac , président du district de l'Alberta.

166 scouts, 38 animateurs, 57 parents impliqués. De prime abord, cela n'a rien d'impressionnant à l'échelle de toute l'Alberta.

Mais ces chiffres prennent une toute autre signification lorsqu'on réalise que le nombre des scouts a DOUBLE en l'espace des douze derniers mois. Quant au nombre des animateurs et des parents, il a plus que doublé au cours de ce même laps de temps.

UN BILAN TRES POSITIF

C'est donc un bilan très positif qu'ont dressé les participants différents commissaires, animateurs chefs de groupe et parents dont les rapports se sont succédés à l'assemblée annuelle du district de l'Alberta samedi dernier.

M. Laurent Ulliac, président du conseil d'administration a signalé dans son rapport que ce n'est qu'en février 1978 que "le Bureau Scout avait ouvert dans l'édifice de l'A.C.F.A." et l'animateur scout permanent, le premier en son genre n'était entre en fonction que le 1er mars de cette même année.

PLUS DE PUBLICITE

L'animateur scout permanent, M.Georges Permanent Lalonde, s'est dit fort satisfait du progrès accompli à date. Ce qui ne l'a pas empêché de faire, dans son rapport, certaines recommandations très précises et pertinentes pour activer encore plus ce développement remarquable: "Il me semble très important et nécessaire que nous établissons des programmes définis de publicité dans tous les groupes scouts. A plusieurs niveaux, la relève n'est pas forte et de plus, il y a encore un grand nombre de personnes partout qui ne connaissent rien du mouvement scout. Pour que le District puisse fournir les outils et les ressources nécessaires pour aider les groupes à établir un programme de publicité, il faudra que la Conseil d'Administration du District étudie cette question très prochainement pour pouvoir lancer un programme effectif au niveau public et au niveau scolaire" a fait remarquer M. Lalonde.

ETABLIR DES LIENS AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Il a aussi noté que "le District est en plein état de développement et qu'il est de même pour plusieurs autres franco-albertains. Nous travaillons tous pour les franco-albertains et il me semble que ça serait très avantageux pour nous ainsi que pour les autres organismes de travailler plus ensemble." "Je vous suggère qu'il est temps que le Conseil d'administration du District établisse des liens d'autant plus forts et significatifs avec les organismes suivants: l'Association Canadienne Française de l'Alberta, les conseils régionaux de l'ACFA, la Commission Culturelle, l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, les Comités d'Education de l'ACFA et les organismes économiques tels que Carda et Francalta" a-t-il insisté.

BESOIN D'UNE JOURNEE DE PLANIFICATION

L'animateur scout a par ailleurs suggéré "que TOUS les membres du Conseil d'Administration du District se réunissent spécialement pendant une journée pour étudier et discuter des items suivants:

— les rôles et les responsabilités des officiers du conseil d'administration

— la publicité régionale et provinciale

— le nouveau programme de formation pour animateurs d'unités scoutes

— le programme d'orientation pour les conseils d'administration de groupes

— et les politiques de développement du District".

UN SECRETARIAT ACCRU

Les recommandations du M. Lalonde ont été adoptées par l'assemblée qui les présentera au Conseil d'Administration.

Le Bureau Scout est subventionné en partie par le Club Richelieu d'Edmonton, l'Association Canadienne Française de l'Alberta et le Secrétariat d'Etat.

Depuis mars, une secrétaire-assistante à plein temps a été engagée, en la personne de Mme Monique Kahrim, les obligations du secrétariat ayant augmenté depuis les derniers mois.

Les prévisions budgétaires pour la période allant du 1er avril 1979 au 31 mars 1980 sont de l'ordre de $60,000 dollars.

Voyage-échange expérience sans pareille



Elaine Dubord de Morinville et Marie Gauthier de Jonquière échange une plaisanterie lors du banquet civique à Morinville qui couronnait les 10 jours du voyage-échange entre une quinzaine d'élèves de Morinville, Alberta et Jonquière, Québec.

PAR LOUIS ET YVONNE LECLAIR

Morinville — Il y a déjà quelques semaines, 17 étudiants de l'école G.P. Vanier à Morinville recevait à bras ouverts leurs jumeaux québécois de Jonquière qui au mois de février les ont royalement reçus dans la ville d'amitié. Durant ces séjours dont les souvenirs sont si vifs, les jeunes étudiants des deux groupes ont vécu une expérience chargée et excitante. Un véritable bain éducatif.

L'évènement, le premier entre québécois et albertains, mérite d'être signalé parce qu'il signifie tant de choses pour tant de gens et à tant de niveaux. Au plan politique, un voyage-échange culturel de ce genre nous oblige à reconnaître la magnitude et la splendeur de notre pays qu'est le Canada. Les étudiants du Québec et l'Alberta peuvent être perçu comme des ambassadeurs de bonne entente. De plus en plus, on étiquette le Québec et l'Alberta de province séparatistes. Cet échange d'étudiants, geste posé dans l'esprit canadien , réveille en nous une identité canadienne, un besoin d'union et un sens d'appartenance dans un pays où l'on va et vient avec aise.

Si l'on veut évaluer les bénéfices de ce voyage-étudiant on se doit d'analyser les impressions des participants. Les jeunes de Morinville partagent leur expérience avec plaisir et fierté. Ils citent des faits au sujet d'Alcan of Canada, le plan hydro-électrique du Québec, une compagnie canadienne employant 20,000 canadiens et ayant des actifs au-delà de 4 billons.

La ville de Montréal, la plus grande ville canadienne ainsi que la deuxième plus grande ville française au monde ne manqua pas d'impressionner nos jeunes Albertains. Le gratte-ceil Place Ville-Marie, symbole de grandeur et magnitude resta gravé dans leurs esprits. D'autre part, les québécois restèrent bouche bée devant les majestueuses rocheuses canadiennes.

Une partie des programmes était consacrée à la visite d'école, d'administrateurs et de commissions scolaires. Mme Yvonne Leduc de la division scolaire de Morinville accueilla les québécois chaleureusement. M. Holzer, le directeur de l'école G.P. Vanier voyait dans cet échange l'occasion de sensibiliser tout le monde aux causes nationales dans le pays. M. Grinnell, le surintendant, complimenta les albertains de leur initiative et souligna l'importance d'impliquer tout l'être du jeune dans le système éducatif.

Au banquet civique, le maire, M. Art Stapleton, accompagné de quelques conseillers, s'adressa aux chefs ou "leaders" de demain dans les personnes des participants albertains et québécois. M. Alphonse Nobert, président du comité des parents, s'est joint au coordinateur Guy St-Jean et Miville Lavoie pour féliciter Paul Riopel de ses élans et de sa dévotion assidue dans la préparation du programme. Paul parle d'effort de groupe mais les jeunes admettent que sans sa planification méticuleuse et ses mille et un préparatifs, le voyage n'aurait même pas pu être conçu.



présente un gâteau de Bon Voyage au moniteurs québécois, Guy St-Jean et Mirille Lavoie.

Le groupe québécois immersé dans un environnement anglais, se montra heureux d'exercer l'anglais. Leur esprit ouvert et réceptif était remarquable. De même, nos albertains se disent reconnaissant d'avoir eu l'occasion d'apprendre et de se baigner dans la culture française. Quelques uns s'attrapèrent à réprimander amicalement leurs confrères francophones albertains qui ne tiennent pas assez vigoureusement à leur langue et leurs culture canadienne française. Nos étudiants parlent d'attitudes sociales et y voient des différences entre l'Alberta et le Québec. "Les québécois semblent moins attachés au matériel; ils sont satisfaits de ce qu'ils ont." "Ils attachent plus d'importance aux relations humaines et aux valeurs spirituelles que nous." Les Morinvilliens se sont attachés à leurs nouveaux amis et nous disent beaucoup de belles choses à leur égard. Leur analyse lucide nous les fait voir comme des étudiants politisés et astucieux, prêts à apprendre et fiers de leur héritage Canadien-français. Ils ont un penchant pour l'art et sont accueillants, expressifs et spontanés.

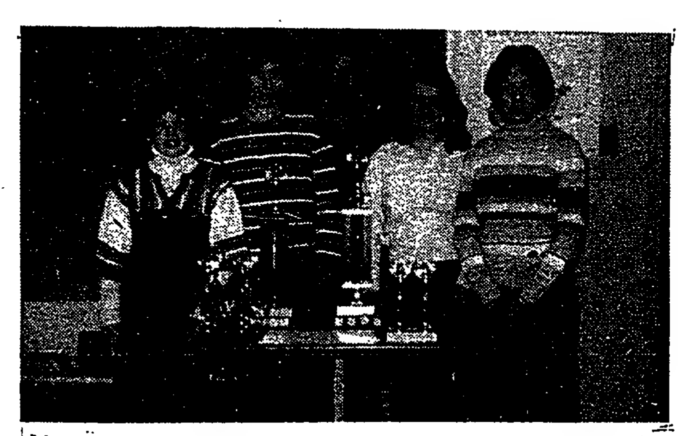
Actualités



G. à D.: Alphonse Nobert, Jean Robinson et Norman Chalifoux formèrent l'exécutif du comité des parents à Morinville en vue du voyage-échange.

La semaine d'education

PAR RAYMONDE AUBIN



9ième année, école Routhier "Reach-For-The-Top team" de g. à d.: Judy Doyle, Robert Bisson, Eugène Plihal Chantal Martel et Sue Turcotte.



8ième année, école T Routhier "Reach-For-The-Top team" De g. à d.: Rachelle Bergeron, Patsy Rodier, Eugène Plihal, Connie Gour, Claudette Roy, Armand Lavoie

RIVIERE-LA-PAIX — Six écoles de la région de McLennan, Girouxville de la Division scolaire High Prairie ont pris part à un programme semblable à celui de Génies en Herbe à l'occasion de la Semaine d'Education.

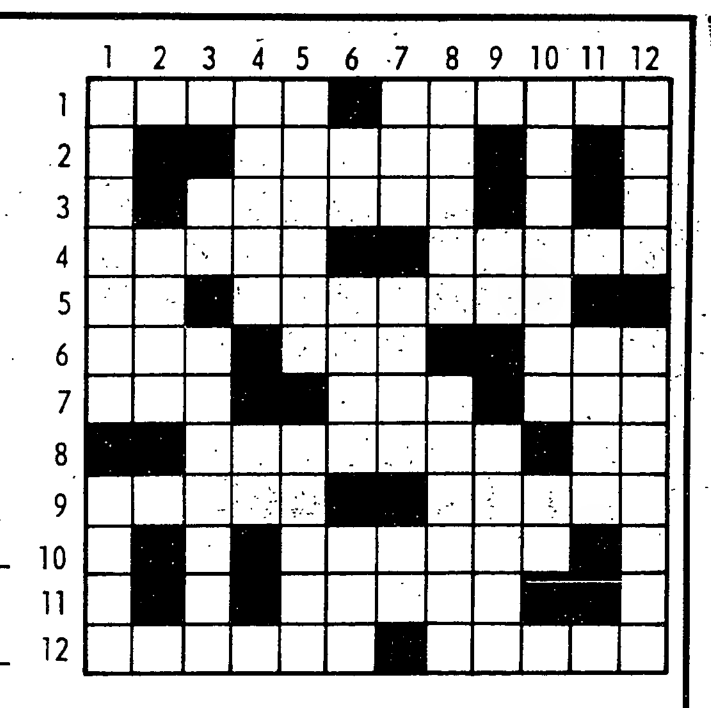
Il s'agit des classes secondaires 1e cycle. La première compétition a eut lieu à McLennan. Les écoles G.P. Vanier de Donnelly, Langlois de Guy, Routhier de Falher, Girouxville, Providence de McLennan et l'école publique de McLennan prennant part.

Après deux jours d'élimination à McLennan la compétition finale eut lieu à Donnelly, sous l'oeil vigilant de deux surintendants, M. Raymond Lamoureux et M. René Anctil.

La compétition au niveau de la 7ième année fut gagnée par l'école Providence de McLennan. La 8ième et la 9ième année de l'école Routhier de Falher gagnèrent les trophées pour leur école.

Chaque participant de l'équipe gagnante a aussi reçu un trophée en appréciation de l'effort fourni par ces élèves.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

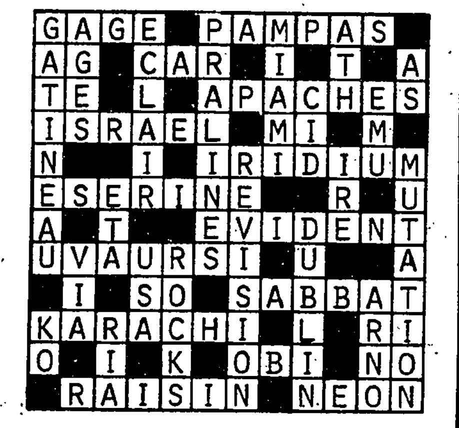
1 Indiens du Pérou - Apparence
2 Partie antérieure du cou
3 Désirer ce que possède un autre
4 Tracas - Pilote
5 Drame lyrique japonais - Reptile
6 Fils de Noé - Tertre servant de départ au golf - Légumineuse
7 Roi d'Israel - Epoque - Eructation
8 Commune de la Moselle, arr. de Forbach - A moi
9 Os contenant le cerveau - Junior
10 Jeune homme entretenu par une femme
11 Aime avec passion
12 Dialecte d'Haiti - Comm. de Belgique

VERTICALEMENT

1 Considérable - Elégant
2 Fête de la nativité du Christ
3 Dans - Funèbre
4 Cire bénite par le pape - 12 mois
5 Conseil en U.R.S.S. - Grand repas
6 Du verbe rire - Vrai - Poisson rouge
7 Vieux - Génie persan - Immédiatement
8 Etoffe de laine - De nouveau
9 Seul - Maladie de la peau (pl.)
10 Stimuler - Note de musique
11 Capitale de l'Italie
12 Gifle - Arrêt de durée variable



Solution du mot croisé de l'édition de 6 Avril, 1979



G	A	G	E	■	P	A	M	P	A	S	■
A	G	■	C	A	R	■	I	■	T	■	A
T	E	■	L	■	A	P	A	C	H	E	S
I	S	R	A	E	L	■	M	I	■	M	■
N	■	■	I	■	I	R	I	D	I	U	M
E	S	E	R	I	N	E	■	■	R	■	U
A	■	T	■	■	E	V	I	D	E	N	T
U	V	A	U	R	S	I	■	U	■	■	A
■	I	■	S	O	■	S	A	B	B	A	T
K	A	R	A	C	H	I	■	L	■	R	I
O	■	I	■	K	■	O	B	I	■	N	O
■	R	A	I	S	I	N	■	N	E	O	N

LE MOT DU SILENCIEUX

Albert Brie LE DEVOIR

Le fond de notre expérience forme un amas de vieilles reliques. Il est bon de contempler ces restes sacrés avec vénération. Mais quelle folle idée de vouloir qu'ils resservent!

Les conseilleurs sont contents de vous s'ils peuvent tirer parti des épreuves qu'ils vous ont fait vivre. Quant aux expériences sans profit, ils vous les abandonnent pour que vous vous en fassiez des regrets.

Il faut se méfier de la sagesse qui se présente comme un art de donner bonne mine à sa fatigue.

Le visage raviné d'un vieillard joue sur une ambiguïté commode. On ne peut dire quand il sourit s'il ne grimace pas.

La sagesse, si elle veut être reconnue, doit prendre la parole.Ce faisant, elle cesse temporairement d'être.

Un gouvernement de dictature enferme ses sages dans des académies, hors d'état d'être utiles.

PÊLE-MÊLE

Perspectives-dimanche

Le nez dans son assiette

L'odeur de la main d'un homme est assez forte pour qu'un mois après, son chien reconnaisse, parmi dix assiettes, celle qu'il a touchée.

L'expérience a été effectuée par des savants britanniques au cours de laquelle le fox-terrier s'est montré imbattable en flairant 94 fois sur 100 la bonne assiette.

L'étude ne parle pas de la main féminine. Petites mains, faibles femmes, c'est bien connu même de la gent canine.

L'INSOMNIE

Comme le stress, l'insomnie est devenue le mal de l'époque. Une personne sur quatre s'en plaint.

Les causes de l'insomnie sont variées. Il y a les causes physiques (malaises ou douleurs), les causes alimentaires (excès de café, thé, alcool, tabac), le surmenage physique ou intellectuel, et surtout les causes psychologiques, c'est-à-dire l'anxiété, les dépressions. Un sondage entrepris sur la côte ouest des Etats-Unis, auprès de 120 médecins, a révélé que, selon eux, les causes les plus probables de l'insomnie sont l'anxiété (68p.c.) et les dépressions (57 p.c.).

Voici quelques autres petits trucs pour profiter pleinement de vos nuits de sommeil. Manger légèrement le soir; travailler calmement; dormir dans l'obscurité ; ajuster le chauffage et placer un humidificateur; s'installer confortablement dans son lit; s'assurer d'une bonne aération; dans la journée, fatiguer son corps et son esprit. Si malgré ces petits conseils, vous ne trouvez pas le sommeil, voyez un spécialiste.

Le temps du ménage

Deux économistes, Alain Girard et Pierre Bastide, ont comptabilisé les horaires de ménage des Françaises. Résultat: 27 heures de travail domestique hebdomadaire si la femme exerce une activité professionnelle, 45 heures si elle travaille aux champs, 54 heures si elle reste chez elle. Cela pour la femme sans enfant. Pour une mère de trois enfants, on grimpe à 50, 66 et 77 heures de ménage par semaine. A l'échelle de la France, 105 milliards d'heures de travail sont réparties comme suit: 5 milliards d'heures de transport vers le lieu de travail, 12 milliards de travail scolaire, 43 milliards de travail professional rémunéré et 45 milliards d'heures de travail ménager non rémunéré. En France, près de la moitié du travail humain est donc consacré à faire le ménage. Et chez vous?

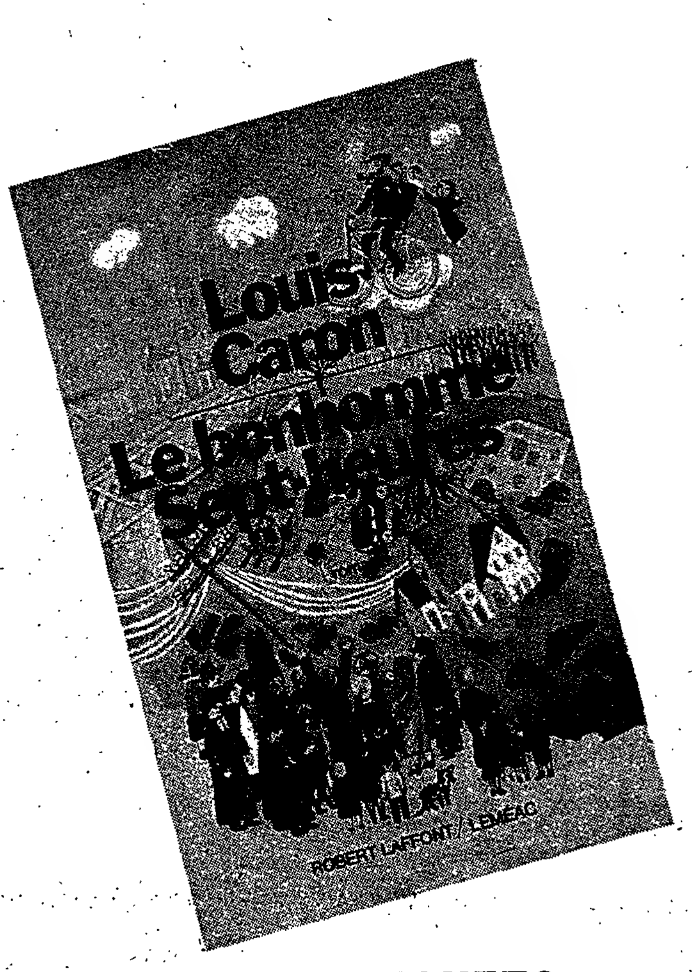
LE CARREFOUR

LIVRES POPULAIRES EN DEMANDE

ENFANTS

.98	Les amis de Jésus
.98	Les miracles de Jésus
.98	Petite histoire de Jésus
.98	Seigneur, apprends-nous à prier
.98	L'esprit Saint
.98	La marche de Jésus
.98	Mon premier missel
2.50	Vers le Seigneur
2.10	Ma confirmation dans l'Esprit
4.00	Ma première communion (livre & disque)
4.00	Le vieil arbre et les amis (souvenir de ma première communion)
3.00	Le petit acadien - (coloriage) Edith Comeau
4.95	La famille Citrouillard au temps des sucres - R. Sac R.Scalabrini





ADULTES

3.50	Pour ne plus être sans pays - F.F.H.Q.
5.00	Chants d'un sourdaud (poèmes) - Jean Pariseau
6.95	Poèmes - Georges Bugnet
2.95	Un homme et son péché - C.H. Grignon - col. 10/10.
3.50ch	Notre maître le passé - Lionel Groulx - col. 10/10 - 3 tomes
8.50	Les petits plats de nos grands-mères -Stanké -
8.50	Notre patrimoine, Images du peuple canadien (éd. bilingue)
10.00	Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien - Blé
9.95	Le bonhomme sept-heures - Louis Caron - Leméac (roman)
9.95	Philédor Beausoleil - Pierre Châtillon - Leméac (roman)
10.95	Les trottoirs de bois - B.B. Leblanc - Leméac (roman)
4.00	Réussir rapidement - Louis Morgan - Un monde différent
7.50	Comment penser en millionnaire et s'enrichir - H. E. Hill - Un monde différent

DISQUES -NOUVEAUTES

8.98	Félix Leclerc - Mon fils - 2424 187
8.98	Diane Dufresne - enregistrement public à l'Olympia- 80288
8.98	Jean-Michel Jarre - Equinoxe - PD I-6175
8.98	Boule noire - Aimer d'amour - M16216 Noire
8.98	Barde - Images - 2424 188
8.98	Ange - Ange - 9101 - 184
7.98	15 grands succès - Il y a 10 ans que je t'aime - SL24001

ENFIN ... LA BOLDUC

2.98	La Bolduc - Swing la baquaise - C 518
4.98	La Bolduc - 20 Grands succès d'hier - CB 37000
2.98	La Bolduc - Madame Bolduc - CB 33019
2.98	La Bolduc - Encore! Encore! - C464
2.98	La Bolduc - Le petit sauvage du nord
2.98	La Bolduc - Chante la Bolduc - CB 33015
2.98	La Bolduc - Sivous avez une fille qui veut se marier - CB33032
2.98	La Bolduc - Fêtons le mardi gras - CB33035

Bon de commande

PRIX .... TITRE, AUTEUR, etc.

....
....
....
....
....

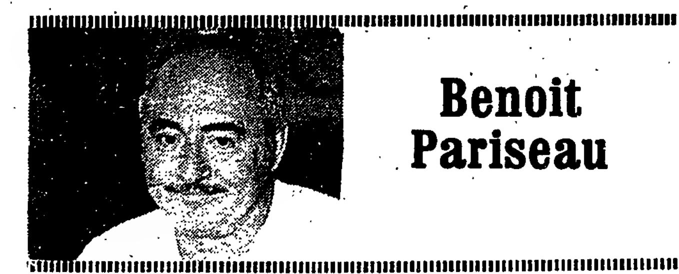
.... TOTALE (ajoutez .50 frais de manutention)

NOM ....
....
ADRESSE..
....CODE POSTAL ....

INCLUS MONTANT PLUS .50 (frais de manutention) CHEQUE OU MANDAT DE POSTE .

Envoyez vos bons de commande au:
CARREFOUR CENTRALE
10014 -109e rue
EDMONTON, ALBERTA

Benoit Ditskipense



Benoit Pariseau

Les idées contenues dans cette chronique sont les idées personnelles de M. Benoit Pariseau et non celles de la direction du journal.

Voulez-vous apprendre les sciences avec facilité? Commencez par apprendre votre langue.

Traité des systèmes

Etienne Bonnot
Abbé de Condillac
1714 – 1780

Es-tu d'accord ?

Les opinions publiées dans cette rubrique ne sont pas nécessairement celles du journal......

Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer le rédacteur du Franco depuis qu'il a décidé de se dissocier de toutes responsabilités des idées émises dans cette colonne. Je ne lui ai rien demandé, et je n'ai pas l'intention de lui poser des questions. Quoiqu'il en soit, je ne pose des questions à savoir entre autre, s'il n'y a pas eu de pressions exercées auprès du rédacteur. J'ai le droit quand même de me poser des questions puisque je n'ai pas eu d'explications.

Un poisson avarié

Il y a une différence assez énorme entre la radio d'état et la radio privée. Les émissions diffusées à l'antenne de la radio d'état sont ordinairement signées par un réalisateur, c'est lui qui est responsable du contenu de l'émission, responsable de ce que dit l'annonceur, de ce que fait le technicien-opérateur. Il y a donc que très peu de place pour de l'originalité, de la créativité ou initiative personnelle.

La radio privée par ailleurs se fie entièrement sur des personnalités (ou) vedettes des ondes, pour décrocher une "cote d'écoute". La direction de ces postes dits "privés" encouragent fortement ses annonceurs à être des inovateurs, à pondre continuellement des nouvelles idées. En Alberta on appelle cela des "Gimmick". Ayant été moi-même "Disc-Jockey" pendant de nombreuses années et ayant subi à plusieurs reprises les colères de mes anciens directeurs, je suis donc très heureux maintenant d'évoluer avec des gens qui sont responsables de mes actes.

Mais revenons à nos moutons.

Le 1er avril, journée des poissons, deux employés de la station populaire CHED (la plus populaire en ville) décident de jouer un tour (pendable) à leurs charmants auditeurs.

On enregistre le tout à l'avance..... Les effets sonores, et tout le kit... Un criminel ou un fou vient de s'introduire dans les studios du poste, et menace de mort les employés en devoir... C'est un dimanche après-midi, et ordinairement le dimanche après-midi les bureaux sont fermés.

Plusieurs auditeurs, pris de panique, téléphonent à la police. Cette dernière ne pose pas de question et arrive à CHED avec tous les effectifs en plus d'une ambulance. Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'on réalisait que le tout avait été monté comme farce de Poisson d'Avril. Le gérant du poste, monsieur Forbes a déclaré qu'il déplorait ce genre de "drôletées" mais qu'il n'était pas question de congédier les coupables. "Nous demandons à nos annonceurs des idées originales et nous les appuyons jusqu'au bout."

Ce que j'en pense? C'est un manque de jugement complet de la part de l'annonceur ou des annonceurs, mais j'ajoute qu'à cette station radiophonique CHED on fait des choses différentes. Vous connaissez Eddy Keen?

Benoit amadoué par le printemps

Aujourd'hui lundi 9 avril, il est 10 heures du matin, mon article doit être au bureau du Franco à 9 heures. (Heure limite).

Il fait tellement beau que je n'ai pas le goût de critiquer qui que ce soit, c'est le printemps, dans quelques jours ce sera la plus grande fête chrétienne de l'année. Pâques. J'ai donc le goût d'être gentil, ça m'arrive vous savez! ! !

Je me dois donc ce matin de féliciter les responsables qui ont mené à bien une autre saison au Théâtre Français d'Edmonton.

Je me fais l'interprète de tous les amateurs de théâtre pour féliciter les nombreux comédiens qui ont sacrifié de nombreuses heures de temps libre aux répétitions, félicitations à la directrice Eve-Marie. Aux metteurs en scène, directeurs techniques, techniciens du son, éclairage, costumes, etc. Votre travail a sûrement été apprécié, il faut se le dire les apôtres du bénévolat sont de plus en plus rares.

La 30ième Cabane en Alberta

On a beau critiquer, il y a des "bouts" qui retroussent, mais il faut admettre que les premiers organisateurs de la Cabane à Sucre en 1949, Adrien Côté et compagnie avaient jugé bon. Ils avaient en cette fameuse "Cabane" un produit rentable. Trente ans plus tard, c'est devenu un projet de taille. L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton en a fait son projet de l'année et c'est donc le 21 avril prochain que l'on réunira sous un même toit, la francophonie d'Edmonton. On y va?

Le français ça va?

Etant donné que nous sommes à quelques jours de Pâques, et que les chapeaux à fleurs feront encore une fois leur apparition dans les églises de notre pays, je profite de l'occasion pour enlever mon chapeau, et envoyer des fleurs. J'avoue et je ne suis pas le seul, que les articles du Dr. Pierre sont en plus d'être intéressants, remplis de bon sens. C'est en lisant vos articles cher ami, qu'on se rend compte que la langue française est une belle langue, dans un sens très compliquée, mais qui en y appliquant ce petit grain de bon sens devient claire et nette, et, simple. (Hic)

Vous voyez, me voilà encore une fois désespérément perdu, et complètement confondu.

Bravo,Monsieur Trudeau

Lors d'un discours prononcé à Vancouver en marge des élections fédérales du mois de mai prochain, le premier ministre Trudeau a déclaré aux protestataires brandissants des placards. Qu'il était grand temps "de se lever de sur leurs culs et de travailler. Dans notre société bien nantie, on ne fait pas n'importe quoi? Il faut dire une chose, et le dire clairement. La plupart des ouvriers qui nous arrivent du Québec, n'ont pas peur du travail. On me dit que sur un gros édifice en construction au centre de la ville d'Edmonton on compte 40 pour cent des ouvriers qui sont Québécois. Mes cousins du Québec ont bien des défauts mais ils ne sont pas paresseux.

Monseigneur Emile Grouard O.M.I.: L'Evêque missionnaire

Le nouvel évêque avait 50 ans et il était vétéran de 28 années passées dans les missions les plus difficiles qui soient. Ses aventures auraient détruit un homme moindre que lui. Au contraire c'est l'adversité et les défis que le faisaient vivre.



JACQUES JOHNSON O.M.I.

C'est avec beaucoup de vigueur et d'enthousiasme qu'il pouvait envisager sa nouvelle carrière qui devait durer est-ce bien possible? —plus de quarante ans.

Comme évêque il se devait d'être le père nourricier de toutes ses missions. Un problème majeur à régler était celui du transport des vivres et du matériel. La Baie d'Hudson acceptait volontiers de transporter le matériel pour les missions mais le prix exigé paraissait exorbitant à l'évêque. Sa décision fut bientôt prise: "Nous bâtirons notre propre bateau à vapeur!.

Il acheta une chaudière à vapeur qui pouvait faire fonctionner le moulin à scie l'hiver et le bateau à vapeur l'été. Après une première mésaventure où le premier bateau construit par les frères ne rencontrait pas les exigences de sûreté un monsieur irlandais qui était un constructeur de métier, — quand il n'avait pas de gin à sa disposition — construisit juste ce qu'il fallait. Pendant plusieurs années le St-Alphonse fit la navelle, du Lac la Biche jusque dans les hauteurs du fleuve du Mackenzie apportant les effets nécessaires aux missions. Plus tard un autre bateau fut construit qui faisait le trajet entre Athabasca Landing jusqu'à la Mission St-Bernard devenue Grouard plus tard.

Mgr Grouard était un homme courageux, et il fallait qu'il le soit. Alors qu'il visitait la Mission du Fort Chipewyan on lui rapporta que la Père Breynat s'était perdu dans une tempête de neige. Grâce à un jeune indien qu'il avait engagé comme guide le Père arriva avec sa traîne à chien trois jours en retard. Il était assez bien sauf que la grosse orteille qu'il s'était gelée était devenue gangrenée. Il fallait l'emputer. Pas de médecin ni de garde-malade dans le pays. Monseigneur est forcé de s'improviser comme médecin en chef. Il n'y a pas de chloroforme ni d'anesthésie d'aucune sorte: on s'en passera.

Il ordonne au Frère Ancel d'aiguiser son couteau. Puis prenant la tête du Père Breynat entre ses deux puissantes mains il ordonne au frère de couper l'orteille. Celui-ci s'exécuta provoquant de terribles cris de douleur de la part du patient. On peut se douter que l'évêque en souffrit tout autant. Quelques semaines plus tard, le Père Breynat put chausser à nouveau les raquettes et s'élancer, dans de nouvelles randonnées missionnaires.

En 1898, Mgr Grouard envoya quelques missionnaires au Yukon pour offrir les services religieux aux prospecteurs de l'or qui participèrent à la ruée de l'or du Klondyke. Deux années plus tard il décida de s'y rendre lui-même. Pendant douze jours il rama contre courant avec un compagnon dans les rapides les plus dangereuses que l'on puisse imaginer sur la rivière aux Rats dans les Rocheuses. Qu'il puisse réussir une telle excursion nous donne une idée du courage et de la détermination qui l'animait.

Les citoyens voulurent honorer l'intrépide chef religieux en nommant la communauté où il établissait son siège épiscopal du nom de Grouard. Les autorités du comté firent de même. L'Eglise en fit autant en nommant le nouveau diocèse, la partie sud de l'ancien Vicariat de l'Athabasca-Mackenzie, du nom de l'évêque si dynamique qui l'animait. Ces honneurs ne firent que lui causer de profonds embarras.

Pendant bien des années il continua à visiter ses missions. Il voyagea surtout à pied, parfois dans le coeur de l'hiver pas des froids de -40, couchant à la belle étoile, essayant en vain de dormir et de se tenir chaud. Il profitait de ces longs-voyages pour réciter d'innombrables chapelets. Il passait le temps à traduire en très beaux vers français les hymnes latins du bréviaire qu'il connaissait par coeur.

Avec le progrès de la civilisation le vieux patriarche s'adapta tant bien que mal aux nouveaux défis. La population blanche arriva. Des routes et des chemins de fer firent leur apparition. Il fallait construire des écoles, des hôpitaux, des églises. Il y avait tant à faire.

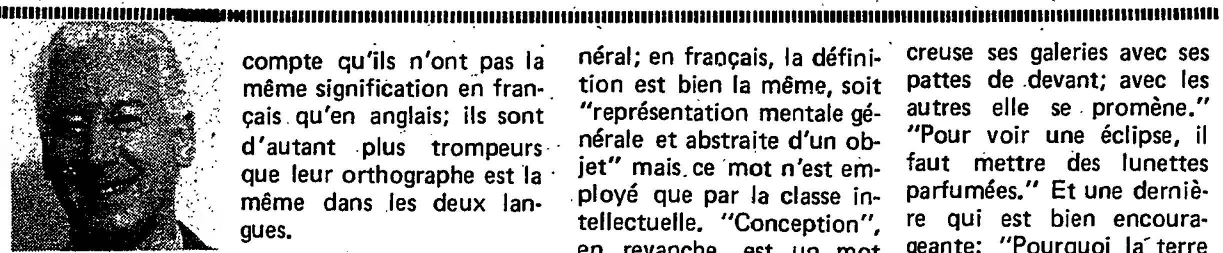
Fatigué et usé après quarante années d'épiscopat il soumit sa démission au Saint-Siège avec son 90e anniversaire de naissance. Son coadjuteur qui était beaucoup plus jeune puisqu'il n'avait que 80 ans décida de se retirer aussi. Rome accepta "pour raison d'âge" et nomma Mgr Grouard Archevêque titulaire.

Le passionné jeune missionnaire de 68 ans auparavant était devenu un vieillard blanc, un saint et vénérable patriarche. Quand son successeur Mgr Guy se présenta à Grouard, le vieil évêque le reçut, l'embrassa dans ses bras et dit simplement: "Bénit soit celui qui vient au nom du Seigneur". Un grand fardeau venait de lui être enlevé.

A ce géant parmi les hommes il ne restait plus que quelques mois pour se préparer au plus important de ses voyages. Il mourut le 7 mars 1931. Son corps repose à deux cent pieds du lieu où ces lignes sont écrites. Son esprit, j'en suis sûr, habite encore ces lieux. Il veille sur nous tous et il continue de nous aimer.

LE FRANÇAIS: ÇA VA?

PIERRE MONOD



La différence entre "c'est' et "il est"

Un lecteur me demande de lui expliquer la différence entre "C'est" et "Il est". Il me donne comme exemples: "C'est dommage que nous n'avons pas pu venir." , "C'est vrai que tu te maries? ". Il lui semble que l'on peut aussi dire: "Il est dommage que nous n'avons pas pu venir" mais il hésite quant à: "Il est vrai que tu te maries? " Commençons par rectifier la phrase dans laquelle il a écrit"... que nous n'avons pas..."; après "Il est dommage que..." il faut utiliser: " ... que nous n'ayons pas..." c'est-à-dire le subjonctif plutôt que "nous n'avons pas" qui est l'indicatif.

Mais revenons à la différence entre "C'est" et "Il est". Dans la langue parlée, on utilise beaucoup "c'est" et très peu "Il est". On dit: "C'est bien utile d'avoir une voiture en été.", "C'est dommage qu'on ne se voie pas plus souvent", "C'est triste, son père est mort." Par contre, si nous voulions suivre la règle, il faudrait dire, en parlant comme en écrivant: "Il est bien utile d'avoir une voiture en été.", "Il est dommage qu'on ne se voie pas plus souvent"; seule la phrase : "C'est triste, son père est mort" est juste. Qu'en déduisons-nous? Eh bien, voilà: "Il est" est employé lorsqu'il commence une phrase, regardez les exemples. "C'est" s'utilise avec un adjectif, c'est tout. Prenons encore un exemple très simple: "Il est nécessaire de se coucher de bonne heure." "Se coucher de bonne heure, c'est nécessaire ." "Il est entendu qu'on se retrouve au cinéma." "On se retrouve au cinéma, c'est entendu." La phrase de mon lecteur devrait donc être: "Il est dommage que nous n'ayons..." A la forme interrogative aussi, il faudrait dire: "Est-il vrai que tu te maries? " ou "Tu te maries! Est-ce vrai? " mais reconnaissons que le: "C'est vrai que tu te maries? ", "C'est impossible de les trouver" sont plus courants que: "Est-il vrai que..." et "Il est impossible de..."

Bien que ce ne soit pas d'usage courant, je voudrais faire la différence entre "musical" et "musicien" car lors d'une entrevue à la télévision un de nos bons chefs d'orchestre a confondu l'usage de ces deux adjectifs. "Musical " est employé pour définir une chose qui appartient au domaine de la musique; par exemple: "Norma fait des études musicales", "Paul a une oreille très musicale" tandis que "musicien" se réfère à une personne qui connaît la musique: "Jeanne est musicienne dans l'âme", "Il est difficile d'être musicien aujourd'hui."

Prenons maintenant quelques-uns de ces faux amis que nous employons si volontiers sans nous rendre compte qu'ils n'ont pas la même signification en français qu'en anglais; ils sont d'autant plus trompeurs que leur orthographe est la même dans les deux langues.

C'est ainsi que l'adjectif anglais "versatile" est généralement employé comme un complément pour indiquer qu'une personne possédant de nombreux talents peut passer aisément de l'un à l'autre; en français, le même adjectif signifie qu'une personne est sujette à changer brusquement d'opinion, qu'elle est inconstante. "La foule est versatile, elle est toujours prête à haïr celui qu'elle a adoré! "

Prenons maintenant l'anglais "patron" qui est couramment utilisé dans le sens de "protecteur", de "celui qui aide une organisation par un don en argent" alors qu'en français, il faut le comprendre comme: "celui qui commande à des employés, des ouvriers", "celui qui tient un magasin, un café, un commerce, une industrie". "C'est lui le patron, va lui parler si tu veux un emploi." Il est intéressant de remarquer qu'à l'origine, le patron était bien le protecteur, d'abord au point de vue religieux puis civilement car il protégeait ses esclaves contre ceux qui auraient voulu les attaquer. D'esclave, on s'est libéré et on a passé à ouvrier; le patron est resté un patron mais on a perdu cette notion de protection qui existait encore au Moyen-Age entre celui qui donnait le travail et celui qui l'exécutait. Le nom "patronnage" existe encore dans les deux langues et il a le même sens: "Appui est poussé trop loin cela devient du "favoritisme".

Pour ceux qui voudraient se servir de mots savants, voyons ce qui sépare "concept" de "conception". En anglais, on entend relativement souvent "concept" utilisé comme le synonyme d'"idée" dans son sens général; en français, la définition est bien la même, soit "représentation mentale générale et abstraite d'un objet" mais ce mot n'est employé que par la classe intellectuelle. "Conception", en revanche, est un mot que l'on retrouve dans la bouche de tout un chacun, il signifie — dans les deux langues — "formation d'une idée générale (d'un concept)".

Terminons par un sourire en ouvrant un ouvrage un peu spécial "La foire aux cancres continue" de Jean Charles; celui-ci a pour habitude de nous rapporter des phrases d'étudiants. En voici quelques-unes: "En Corse, même à l'ombre, il y a du soleil." "La taupe creuse ses galeries avec ses pattes de devant; avec les autres elle se promène." "Pour voir une éclipse, il faut mettre des lunettes parfumées." Et une dernière qui est bien encourageante: "Pourquoi la terre tourne-t-elle autour du soleil? Pour avoir chaud de tous les côtés."

Difficultés: français/anglais

TEST 24

1. Continuez à lire — poursuivez votre lecture.
2. Gardez la gauche.
3. Ne me faites pas attendre trop longtemps.
4. Il me faudra environ dix minutes — je vais y mettre environ dix minutes.
5. Je voudrais pouvoir m'en souvenir, me le rappeler.
6. Cela est arrivé il y a deux ans, au printemps — ceci s'est produit...
7. Je ne peux pas me permettre une telle dépense — je n'ai pas les moyens de faire une telle dépense — une telle dépense n'est pas à la portée de ma bourse.
8. Rien ne sert de — il est inutile de — ce n'est pas la peine de.
9. Je vais les lui envoyer ce matin même — je les lui envoie.
10. À la longue, avec le temps, vous vous fatiguerez, vous allez vous fatiguer.
11. Il ne me restait pas d'argent — je n'avais plus d'argent.
12. Je le dirais — je dirais que oui.
13. J'ai quelque chose de neuf (nouveau) à leur dire.
14. Gardez-le pour vous.
15. Je n'en ai pas — je n'en ai aucun(e).
16. Je venais de téléphoner, lorsque (quand).
17. Il est trop tard pour les inviter à déjeuner (à dîner).
18. Il faut tout un jour (toute une journée, une journée complète) pour gagner autant.
19. Je voudrais (j'aimerais) le savoir mieux cette fois.
20. Il fait trop froid pour sortir tête-nue, nu-tête, sans chapeau.

SCORE————POUR/CENT

1. Keep on reading
2. Keep to the left
3. Do not keep me waiting too long
4. It will take me about ten minutes
5. I wish I could remember it
6. It happened two years ago, in spring
7. I cannot afford such an expense
8. It is of no use
9. I'll send them to her this very morning
10. In the long run, you'll get tired
11. I had no money left
12. I would say so
13. I have something new to tell them
14. Keep it for you
15. I have none
16. I had just phoned, when he entered my office
17. It is too late to invite them to lunch
18. It takes a whole day to earn so much
19. I wish I knew it better this time
20. It is too cold to go out bareheaded

Université Sainte-Anne

désire recevoir des nominations

et demandes pour le poste de

Vice-recteur à l'enseignement

Université Sainte-Anne, une université francophone fondée en 1890, reçut une première charte universitaire en 1892. L'Université offre le B.A. avec plusieurs majeures, avec spécialisation en français et le B. en pédagogie. L'Université est impliquée dans le développement communautaire du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse et dans les régions acadiennes de cette même province. L'objectif général est de former des étudiants dans les deux langues officielles du Canada.

Entrée en fonction le 1er juillet 1979.

Toutes nominations et demandes pour le poste de vice-recteur à l'enseignement seront reçues avant le 20 avril 1979, et adressées à:

M. Charles J. Gaudet, recteur
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise
Nouvelle-Ecosse
B0W 1M0

Réunion du Comité Historique de l' ACFA régionale d'Edmonton

Où Ecole GRANDIN, salle 013

Quand MERCREDI le 25 avril à 20heures

Bienvenue à toutes les personnes intéressées à l'histoire des franco-albertain de la région d'Edmonton.



Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester

FÉLICITATIONS AUX ORGANISATEURS ET VOEUX DE SUCCÈS À L'OCCASION DE LA 30e CABANE À SUCRE







(photos Marguerite Turcotte 1962)

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

LE 17 AVRIL

Evelyne BLAIN, Falher
Mme Denise BOULET, Donnelly
Donald J. CHOUINARD, Spruce Grove
Mme Antoinette DESHARNAIS, Falher
Willard GAUTHIER, Plamondon
Lise GIRARD, Burnaby
Mme Marguerite GRONDIN, Lancaster Park
Mme Gaetane HENDERSON, Sylvan Lake
James JONES, Edmonton
Rollande R. LEFEBVRE, Edmonton
Sr Marie-Laura F.J. VAUGEOIS, Lac La Biche

LE 18 AVRIL

Paul-Joseph CHAMBERLAND, St-Paul
Laurent DESAULNIERS, Falher
Henri HEINEN, Picture Butte
Mme Aline LANCTOT, Girouxville
Robert LAPOINTE, Grand Centre
Paul LEDET, Legal
Monique MAISONNEUVE, Falher
France ROY, St-Albert
Armand THEROUX, Lafond
Omer THEROUX, St-Paul
Susan THERRIEN Edmonton

LE 19 AVRIL

M. l'Abbé Armand BEAUPRE, Beaver Crossing
Victor BELAND, Grande Cache
Gertrude CAOUETTE, Bonnyville
Sr Jeanne F.J. CHARBONNEAU, Pincher Creek
Denise COTE, Falher
Anna DESAULNIERS, Edmonton
Fernand GOUDREAU, Edmonton
Eugène GUIMOND, Hinton
Louise HILL, Edmonton
Danielle JOLIVET, Edmonton
Jean-Louis LAGASSE, St-Paul
Berthe PARENT, Red Deer
Grégoire ZOLNAI, Calgary

LE 20 AVRIL

Richard N. BEAUDOIN, Girouxville
Gertrude BERGERON, St-Isidore
Gilbert BESSETTE, Peace River
René E. CHAMPAGNE, Bonnyville
Telesphore FORGET, Falher
Solange NOEL, St-Paul
Florian RIJAVEC, Edmonton
Viviane ROBERT, Falher

LE 21 AVRIL

Carmen CROTEAU, Fort Kent
Rita GERVAIS, McLennan
Eugène J. GENEREUX, St-Paul
Benoit GOSSELIN, Edmonton
Ernest LEPAGE, Marie-Reine
Roland A. SOUCY, Edmonton
Mlle Pauline M. VAUGEOIS, St-Albert

LE 22 AVRIL

Marc BROUSSEAU, St-Vincent
J. Guy BUREAU, La Corey
Roland GOUPIL, Edmonton
Sr Florence c.s.c. LEDUC, Fort Qu'Appelle
Albert ST-PIERRE, Edmonton
Mme Jeanne TOUCHETTE, Red Deer

LE 23 AVRIL

Sylvia BEAUDOIN, Beaumont
Thérèse BEAUDOIN, Edmonton
Gaetan G. CADRIN, Stony Plain
Ida COTE, Falher
Agnès COULOMBE, Legal
Claude LA BRIE, Spruce Grove
Denis LALONDE, Edmonton
Tadepalli NARAYANA, Edmonton
Mme April SAUNDERS, Taber
René SIMARD, Jean Côté
Daniel SMITH Medicine Hat
Henry E. SOUCY, Girouxville
Michel ST-ARNAUD, Calgary
André VINCENT, Bonnyville

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

13 avril

Edition spéciale pour la 30ième CABANE A SUCRE

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Cette photo en couleur est une gracieuseté de CHFA et de CBXFT Radio-Canada

THE CITY OF Edmonton

City Hall
1, Sir Winston Churchill Square
Edmonton, Alberta
T5J 2R7

OFFICE OF THE MAYOR





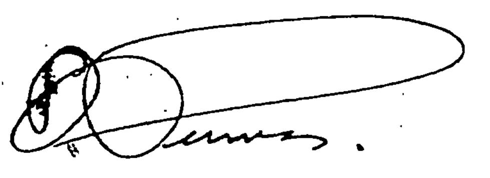
"LA SEMAINE DU CANADA FRANÇAIS"

Depuis 1795, les explorateurs et trappeurs canadiens français se sont installés définitivement en Alberta, et depuis lors leur descendance a été l'une des pierres angulaires de la ville d'Edmonton et de ses environs.

La ville d'Edmonton compte plus de 22,000 francophones. L'association canadienne française de l'Alberta représente la continuation de leur riche culture et de leurs contributions à l'économie de notre ville.

Ils perpétuent leurs traditions grâce à la cabane à sucre au Sportex, le samedi 26 avril 1975 de 16 heures à minuit.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je proclame la semaine du 21 au 28 avril 1975, "LA SEMAINE DU CANADA FRANCAIS", à Edmonton. J'invite les citoyens de la ville à participer à la Cabane à Sucre.



C.J. (Cec) Purves
Maire

Historique de la Cabane

L'idée aurait pu être exprimée à Saint-Vincent, à Morinville ou à Gravelbourg. Le Père Paul-Emile Breton l'a proposée lors d'une réunion du cercle local de l'A.C.F.A. à Edmonton. Il vous faudrait au moins quatre rencontres sociales par année.

L'épluchette, dit l'un, et... la Cabane à Sucre, d'ajouter Jean-Marie Fontaine.

C'était en 1948. C'est à ce moment-là que commence l'histoire de la Cabane qui eut lieu l'année suivante.

MM. Josaphat Baril, Adrien Côté, Evangéliste Couture, Mm. Boisvert et Ferland, Jean-Marie Fontaine, président du cercle, constituèrent la première équipe qui ne tarda pas à s'adjoindre d'autres artisans.

Le Pavillon des Ventes fut loué. C'était tout un défi — pensons-y!

La réponse de la froncophonie ne se fit pas attendre. Calgary, les régions éloignées de Rivière-la-Paix, Saint-Paul et Bonnyville, participèrent avec enthousiasme dès le début.

L'érable n'existait pas à Edmonton. Il fallut, comme nous le faisons encore aujourd'hui, acheter le sirop directement du producteur de Québec.

Plusieurs années s'écoulèrent pour trouver la formule qui nous permit de lécher la palette, recouverte de tire, servie sur une neige à point.

Peut-on croire que M. Adrien Côté ait préparé chez lui 3000 petits casseaux de tire, pour redonner à ceux qui les avaient déjà connus au Québec, les suaves douceurs de l'érable, et les faire découvrir aux autres Albertains.

L'histoire des 30 Cabanes consécutives pourrait être bien longue à raconter. En se modifiant sans cesse, elle est restée la même. Les responsables ne portent plus les mêmes noms. Le cadre a changé, mais l'atmosphère familiale y est demeurée. Même les reines y sont revenues!

La Cabane est devenue, presque inconsciemment, une institution, sans qu'elle en ait la prétention.

Comme tous les autres organismes francophones, elle serait à faire naître si elle n'était déjà une réalité.

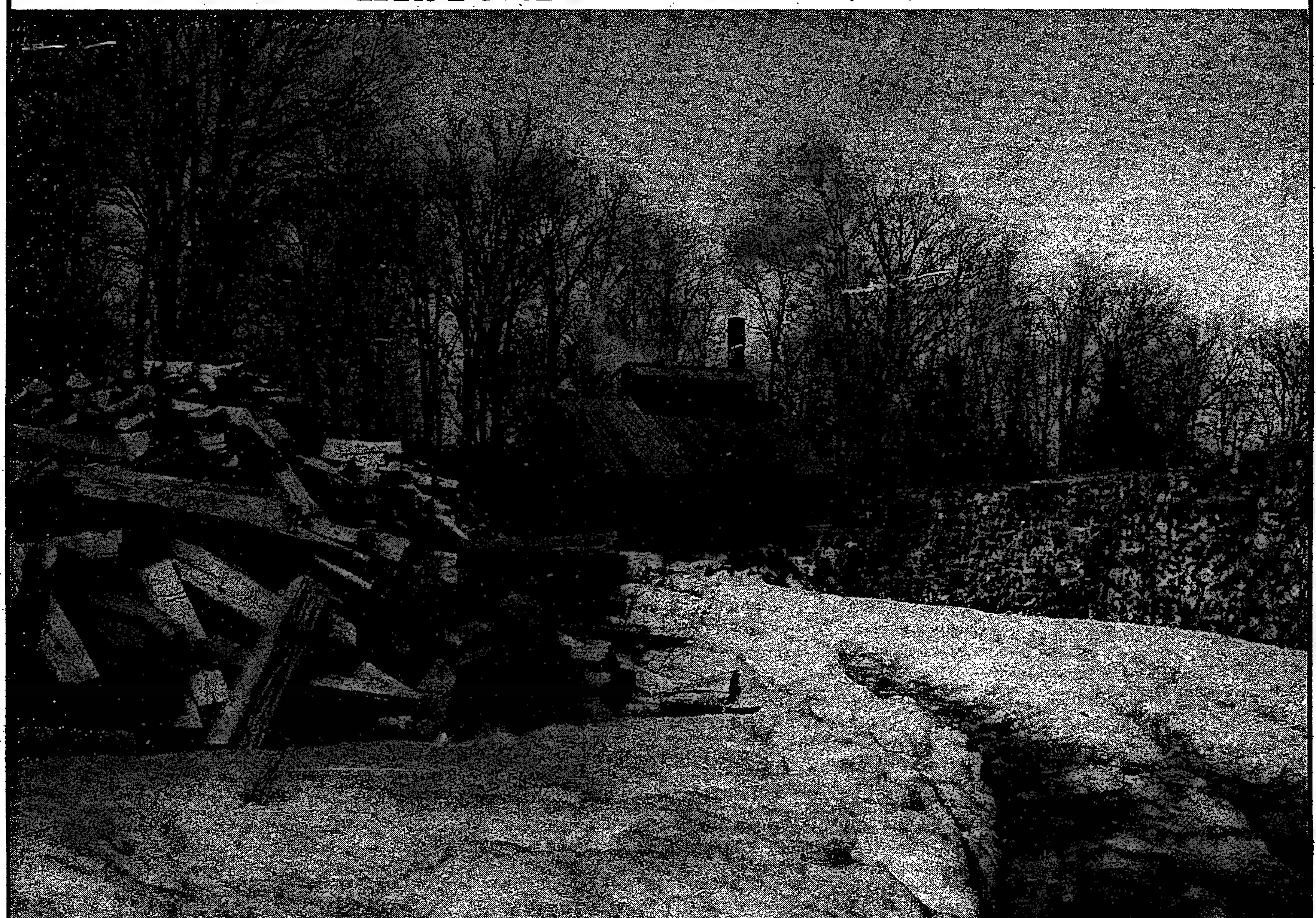
Nous souhaitons que tous les artisans d'hier ou d'aujourd'hui (du plus en vue au plus obscur) trouvent ici l'expression de la reconnaissance de ceux qui seront, demain, ceux d'hier. C'est l'histoire qui se continue...

N'arrêtez pas, les jeunes! Combien de vos parents... se sont connus à la Cabane... et ce fut bien!

Eugène Trottier, de l'équipe

Ce supplément est commandité par le comité organisateur de la Cabane à Sucre

HISTORIQUE DANS L'EST



Les débuts

PAR SILVIE POLLARD–KIENTZEL

"Le mois d'avril dans le vent frais
Vient d'arriver, ohe,
Vient d'arriver..." dit la chanson.

Avril dans l'Est canadien, c'est le premier rayon de soleil, c'est le souffle d'un vent encore malicieux, c'est la boue d'une neige fondante sur nos trottoirs, et c'est... le temps des sucres.

Le sucre d'érable, ce merveilleux liquide que les Indiens découvrirent un jour sans que nul ne sache comment et pourquoi, simplement de la même façon que cette miraculeuse étincelle qui jaillit pour la première fois d'entre deux silex. La légende raconte cependant que, piqués de curiosité en voyant les ours lécher les érables, les Indiens goûtèrent à la sève pouasseuse. Imaginez un peu s'ils avaient essayé les lombrics que le corbeau ramasse ou les glans que l'écureuil grignotte!

Lors des premières explorations en Amérique du Nord, les Indiens utilisaient déjà la sève de l'érable comme ingrédient culinaire, boisson rafraîchissante, ou encore comme friandise. La canne à sucre étant alors nutrition de luxe, les colons, après avoir échangé avec les Indiens, bien des marchandises contre le précieux sucre, ne furent pas longs à apprendre à tailler l'érable. Avec le temps pour complice, l'exploitation s'étendit, les méthodes se modifièrent, et ce fut le début d'une tradition toujours grandissante.

Successeurs à ce travail printanier, les Québécois ont en même temps hérité d'une quantité impressionnante de coutumes. Il y avait tout d'abord cette partie du sirop, de la tire, et du sucre, que l'on réservait pour la vente aux sorties des églises, à l'occasion de la criée des âmes, et dont les bénéfices servaient à faire chanter des messes pour les morts des paroisses. Il y avait aussi ce petit sac de sucre, précieusement gardé pour payer la dîme. Et puis le "morceau de la maîtresse", ou encore celui du curé, qui n'était autre qu'une part de la récolte que l'on offrait au prêtre ou à l'institutrice.

"Le sucre du bien paternel", était lui, destiné aux parents, enfants, frères ou soeurs, qui vivaient loin de l'érablière. Et comment oublier l'amoureux qui offre un coeur de sucre à sa belle, tout comme le garçon alsacien donne un coeur de pain d'épice. Les hommes aiment à fêter, c'est comme cela. Le moindre fait familial, social, national, ou historique, et nous voilà en grande festivité. Si on ne comprend pas très bien les Irlandais qui ont choisi le mois le plus humide de l'année pour faire la fête, sous prétexte de Saint Patrick, comment ne pas envier ces Canadiens de l'Est qui célèbrent, au premier symptôme du printemps, le sucre. En effet, la saison nouvelle et le temps des sucres se tiennent de très près; en se penchant sur un passé historique, nous découvrons que l'homme ne consommait aucune nourriture fraîche durant l'hiver — comment l'aurait-il pu? — et la sève de l'érable était la toute première récolte de l'année.

Le travail alors était dur, il faisait encore froid, et il ne fallait pas manquer le moment de la coulée de la sève. Mais la récompense à l'effort n'était pas loin, chacun le savait, et nul n'aurait pu l'oublier; c'était la cabane à sucre.

La cabane à sucre doit son nom à cet abri en bois où l'on faisait bouillir la sève. Cette cabane est à l'origine de bien des détails dans ce monde du sucre. Dans la vie familial: un garçon ne pouvait voir de jeune fille que si la cabane lui avait été confiée toute une nuit, car c'était là son "au revoir" à l'adolescence. Dans la vie sociale: la cabane ne devait jamais être close, car elle avait un rôle protecteur, au même titre qu'une église. Et même dans le vocabulaire: on cabane lorsque, en fin de saison, on lave les chaudières et les fait sécher au soleil. En architecture également: il n'est pas rare de rencontrer des laiteries, des abris de puits, des hangars, et même des toilettes extérieures, dont le toit rappelle celui de la cabane.

La cabane à sucre, c'est aussi l'occasion à ces merveilleuses réjouissances. On se retrouve, on fait les fous, on danse, on se promène en traîneau, et puis on mange... Quelle fête! Quelle joie aussi de pouvoir s'empiffrer, après un long hiver de jeûne! A la porte de la cabane, le sucrier crie "La palette! la palette! " pour annoncer à tous que le sirop d'érable est à point. Dehors ça sent bon le renouveau, mais à l'intérieur, l'odeur de la sève qui boue et qui se mêle au parfum romantique d'un feu de bois gonfle les narines et emplit le coeur de tous ceux qui sont de la fête. Heureux, un homme se barbouillera le visage avec un peu de tire, puis peu à peu, chacun aura son masque.

La nourriture est elle aussi à base de sucre, de sirop... Il y a les tartines de crème fraîche parsemée de petits cristaux de sucre, les crèpes au sirop d'érable, le lard et les oeufs que l'on fait griller dans de la sève déjà réduite, et puis il y a ce fameux cochon de sucre, qui a été tué à l'Avent, puis fumé afin d'être conservé jusqu'à la cabane. J'ai bien peur que ce cochon soit, à l'heure actuelle, plus souvent congelé que fumé!

Malgré les ans, l'érable, précieusement soigné, nous donne toujours sa sève, et la cabane à sucre se fête chaque printemps. Et cette année encore, le Québec n'a pas failli à la coutume.

Les débuts à Edmonton

Dès la toute première cabane, qui eut lieu en avril 1949, ce fut un succès. Les francophones arrivaient des quatre coins de la province, joyeux, riants, dansants, heureux de pouvoir revivre une fête bien de chez eux, de retrouver un peu de ce passé regretté. Chacun avait apporté un peu de soi, par la présence, par la danse ou le chant, par la gaiété aussi. Monsieur Côté, un des fondateurs, lui, avait préféré amener... trois milles petits pots de tire qu'il avait fait, bien patiemment chez lui. Pour cette grande fête, que l'on peut dire de retrouvaille, puisque chacun y retrouve des amis et aussi de cette saveur des coutumes du pays, on avait loué le pavillon des ventes. Après s'être trouvée trois ou quatre fois déplacée, la cabane aboutit finalement au Sportex, où elle se déroulera cette année encore.

La cabane de 1949 était une affaire d'adultes. Mais rapidement, les membres du comité ont eu pour objectif d'en ouvrir les portes toutes grandes afin de laisser entrer ces centaines de jeunes francophones qui ne demandaient pas mieux que de s'unir aux grandes personnes en ce beau jour de réjouissances et d'y percevoir les traditions de leurs ancêtres. On loua des manèges, organisa des jeux, et le tour était joué. Inutile de dire que cette décision était la bienvenue. La récompense ne fut pas longue à venir; il suffisait de regarder ces enfants chahuter, se bousculer devant les stands, s'empiffrer de tire, et se barbouiller le visage de tant de gâteries.

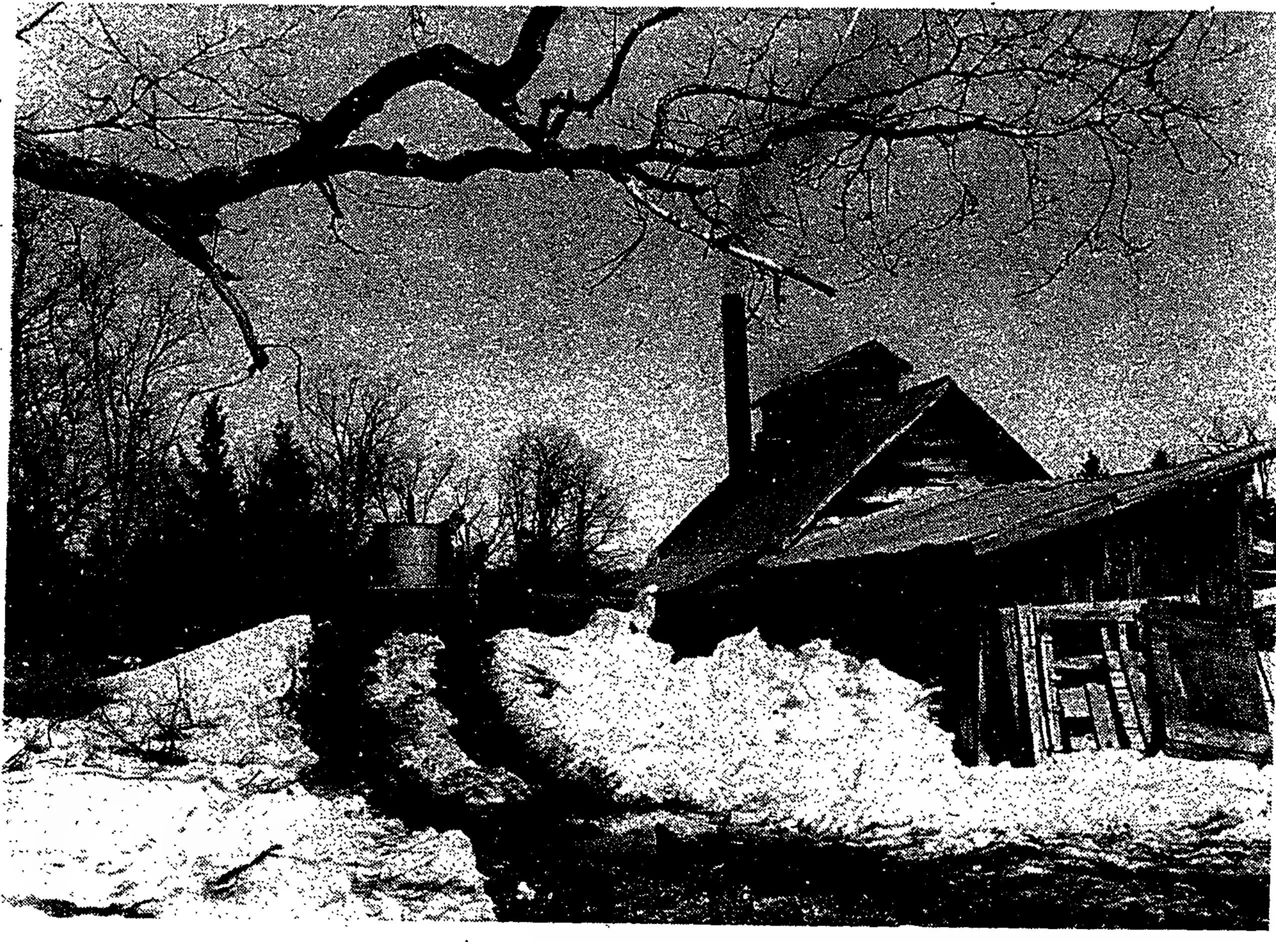
Une seconde idée fut présentée au comité, celle d'organiser, toujours dans le cadre de la cabane, un souper. Plusieurs personnes se sont proposées pour préparer chez eux quelques plats. L'idée était bonne dans son fond, mais cela n'était pas simple, car avec la popularité dont la cabane à sucre jouissait, il y avait une bonne heure de queue pour se faire servir. Cinq ou six ans plus tard, il fut décidé que les organismes participant à la récréation de la cabane, devrait aider au souper. La solution était bien là, car depuis, tout semble aller très bien.

Un grand changement à l'histoire de la cabane allait survenir, lorsque l'on profita de cette occasion pour mettre en évidence des artistes et artisans inconnus, ou peu connus. Dès lors, il nous fut donné d'admirer bien des peintures, poteries, broderies, ou autres, tout en dégustant la tire ou la crêpe au sirop d'érable.

Comme chaque année, il y aura une quinzaine d'organismes qui seront là pour prendre part à leur manière, à la cabane à sucre. Les chorales chanteront leur joie de se retrouver entre amis de même terre, bien qu'il ait été noté une certaine diminution du nombre des groupes vocaux , surtout depuis l'an passé. Par contre, les ~~paroisses~~, plus présentes que jamais, ~~nous accueilleront gentiment~~ . Les artistes, eux aussi, en plein travail, exhiberont leur art, et tous ces groupes de jeunes, qui ne manqueraient la cabane pour rien au monde, auront eux-aussi leur stand.

Oui, vraiment, ce sera la fête, cette même fête que l'on a vécue l'an dernier, cette même fête que nous vivrons l'an prochain.

Nous pourrons, autre que nous gaver de sucrerie et de soupe au pois, danser, participer au concours de sciage, et discuter avec tant de gens, encore inconnus la veille...



L'histoire de la cabane à sucre d'Edmonton raconte que bien des rencontres s'y sont faites, bien des couples s'y sont formés.

Il y a également une élection propre à la cabane d'Edmonton, celle de Mlle Franco-Albertaine, encore connue il y a deux ans sous le nom de Mlle Cabane à Sucre. Bien que cette compétition n'ait rien à voir avec l'histoire des cabanes traditionnelles d'antan, elle est, à Edmonton, rentrée dans la coutume. La première jeune fille élue Reine, alors de la cabane à sucre, fut Mademoiselle Christianne Durant, de Calgary. (Madame Jean-Louis, vivant à Edmonton).

La cabane d'Edmonton, tout au long de ses trente années, est devenue de plus en plus sympathique. Sans doute est-ce parce qu'elle n'est plus la timide, bien que résolue, expérience d'un début. On attend chaque année avec le même entrain, chacun s'y sent à l'aise, on sait ce qui s'y passe, ce que l'on y fera. Cette cabane, sous le poids des ans, a pris sa forme. Elle évoluera encore, certes, mais rien ne saura changer le fait que l'on assiste pas à la cabane, on y participe. Et si quelque ignorant s'y aventurait dans l'espoir d'un quelconque spectacle, il pourrait bien regretter ses quatre dollars.

La cabane est née d'un besoin de rencontres, aujourd'hui, elle vit avec l'aide de plus de 150 personnes, et d'un comité quasi-permanent qui y travaille durant six mois. Grâce à tant d'enthousiasme, tant de persévérances et de travail, la cabane est à présent bien ancrée. Maintenant reconnue sur le plan provincial, elle est devenue fille de l'ACFA régionale d'Edmonton.

Sans cesse plus appréciée des jeunes, la cabane à sucre d'Edmonton demeurera. La preuve? La chorale d'enfants "Notre Dame de Lourdes" devait se produire au Jubilée, mais elle a refusé , préférant assister à la cabane. Quoi de plus?

La cabane d'Edmonton a pris des proportions inespérées. Si bien qu'il se pourrait bien que, pour ne pas avoir à fermer ses portes aux retardataires, le Festival commémoratif de cette année, devient, dès l'an prochain, annuel. S'étendant sur plusieurs jours, on espère que cela déconcentrerait un peu la cabane à sucre.

La cabane à sucre d'Edmonton fut la première cabane tentée à l'extérieur de l'Est du pays. Mais depuis, quelques villes ont fait l'expérience. C'est le cas entre autre, de Red Deer, qui connaîtra cette année sa deuxième cabane. Bon courage donc à Red Deer, à qui nous souhaitons d'avoir autant de succès dans ce projet qu'Edmonton, lors de ses premiers débuts.

Une autre ville pourtant loin de l'Est, n'a pas manquée ce rendez-vous; c'est Edmonton. Et oui, Edmonton célébrera le 21 avril prochain, sa trentième cabane à sucre.

Les érables à Edmonton, ne sont ni dans les bois, ni dans les champs, mais dans les coeurs de tous les Canadiens Français vivant en Alberta.

Comment cela a-t-il bien pu commencer, ici, si loin des érablières? Par quel miracle le sirop s'est-il mit à couler en plein coeur de l'Alberta? Et pourquoi?

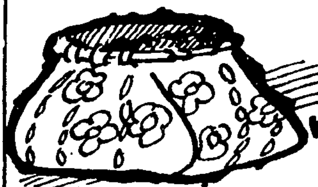


Tout débuta lorsque le Révérant Père Breton, en service à Edmonton éprouva le désir incontrôlable de réunir la communauté francophone des environs. Quel prétexte aurait mieux servi cette cause? La cabane à sucre de l'Est n'était-elle pas un regroupement d'amis, de connaissances, réunis pour discuter, rire, jouer, et avoir du bon temps? Oui vraiment, c'était bien là aussi le but du Père Breton. Il en fit part à l'ACFA durant l'une de leurs réunions. Nous étions alors en 1948, et la première cabane d'Edmonton allait vivre. Elle fut ardemment préparée par six personnes, toutes originaires du Québec, formant ainsi le premier comité, dont monsieur Jean-Marie Fontaine était le directeur.

Deux choses allaient cependant devoir différencier cette cabane de celles, mémorables de la belle province de Québec. Tout d'abord, n'ayant pas d'érablières pour fournir le sirop, il allait falloir acheter, ce qui signifiait payer pour participer. Ensuite, toujours pour la même raison il allait falloir choisir une date commémorative. Elle fut fixée, dès la première année, pour le dernier samedi du mois d'avril, ce qui est en gros la fin de la saison des sucres au Québec.

Glossaire

MOKUK



(Indien) récipient d'écorce de bouleau pour conserver et transporter le sucre d'érable.

CHALUMEAUX

de bois

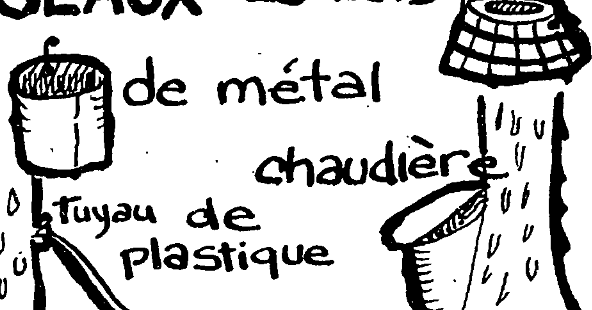


de métal

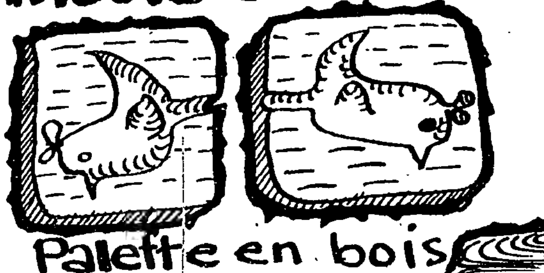


SEAUX

de bois



moule à sucre



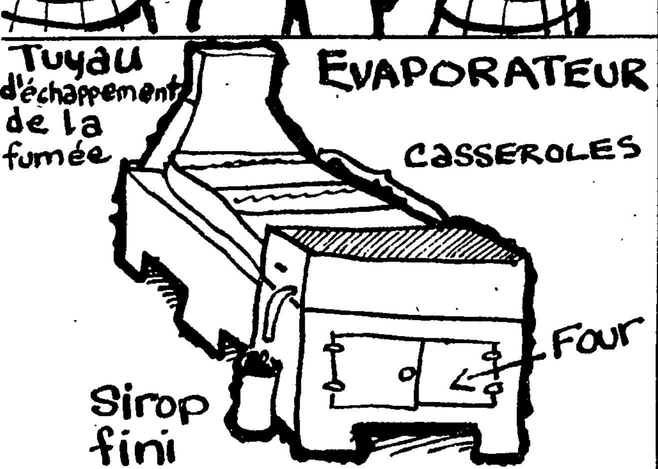
Joug



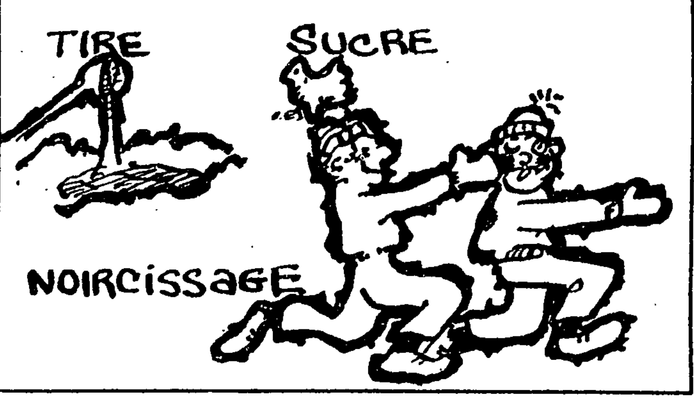
cabane à sucre

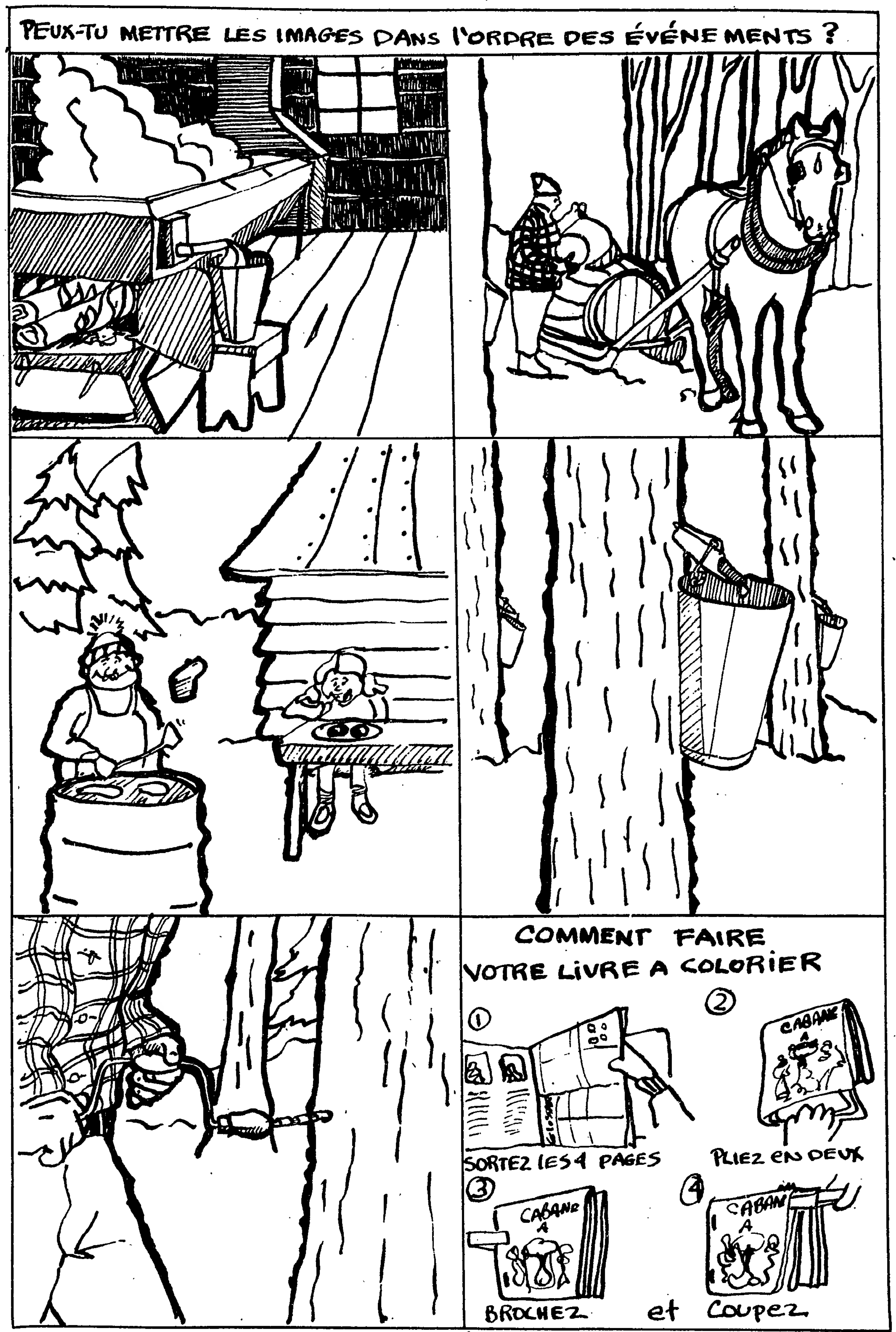


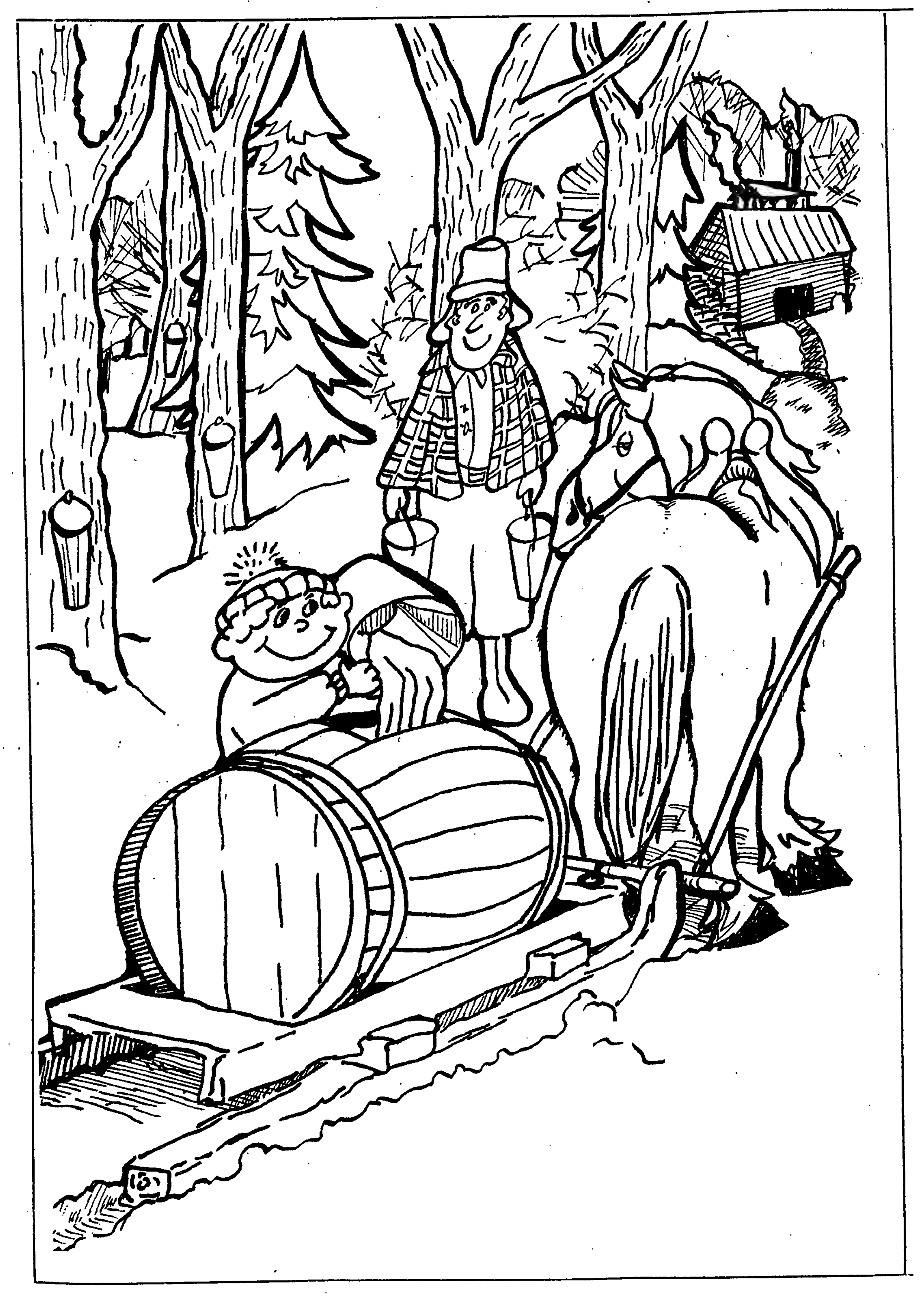
EVAPORATEUR



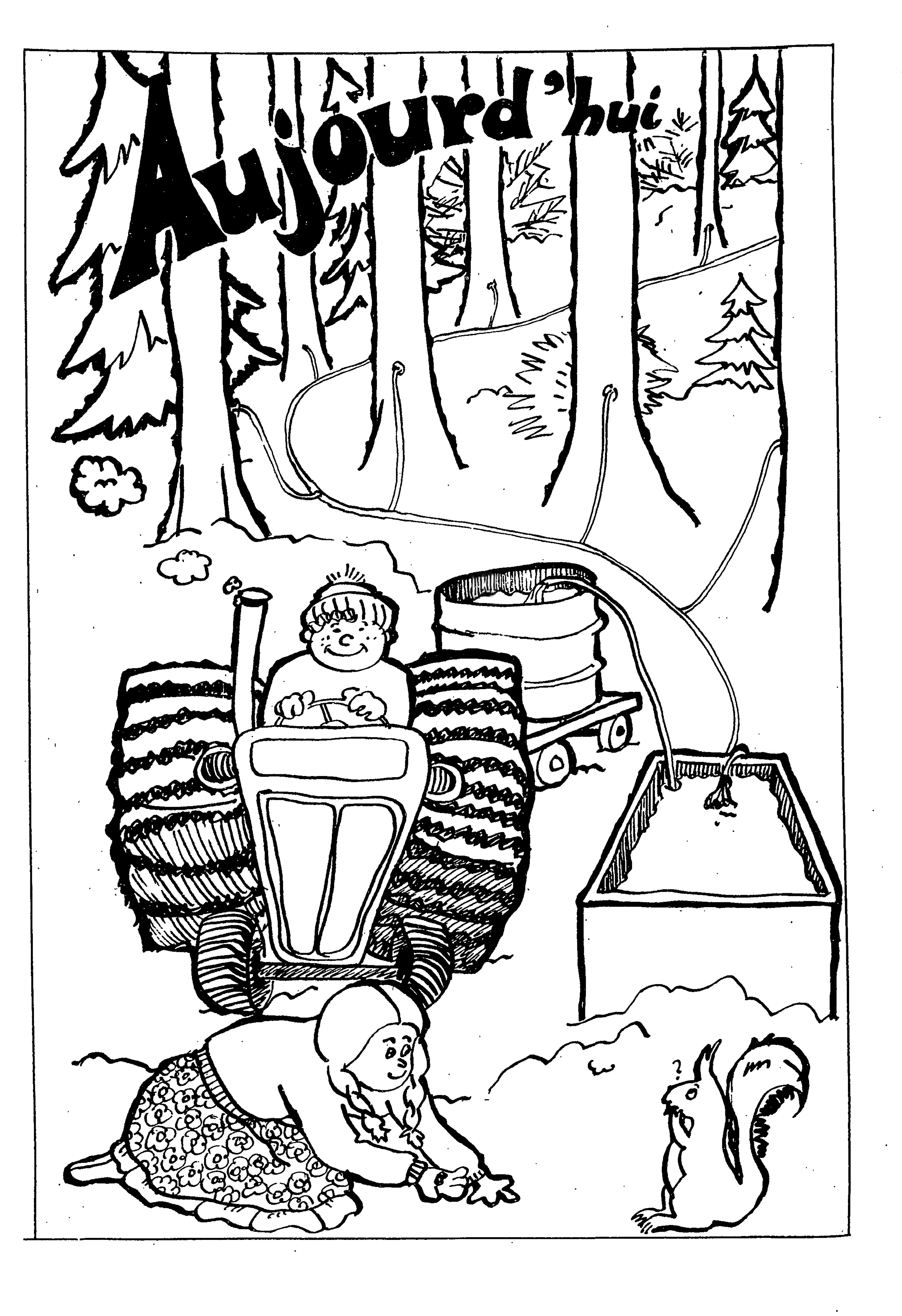
PARTIE DE SUCRE



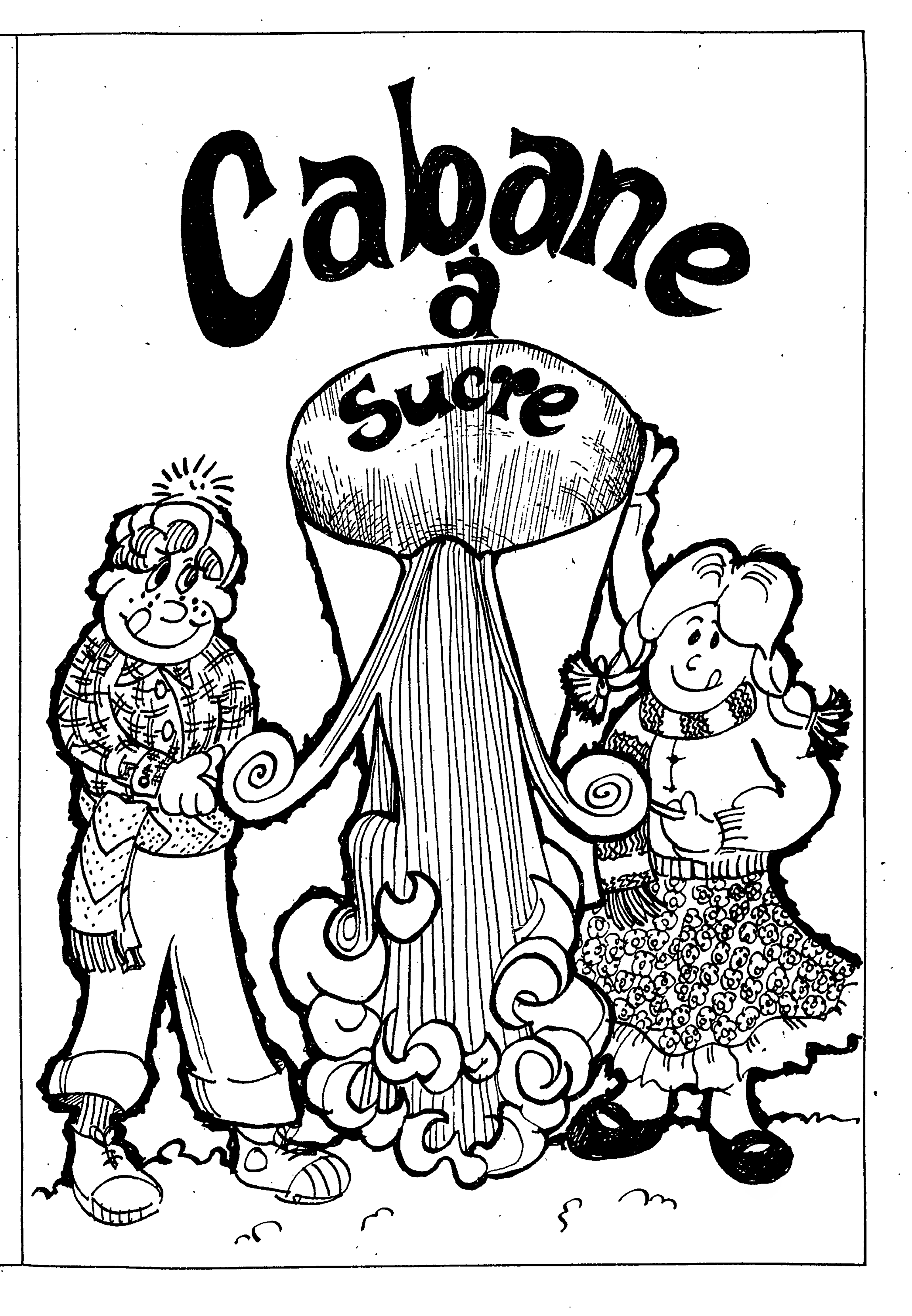

PEUX-TU METTRE LES IMAGES DANS L'ORDRE DES ÉVÉNEMENTS ?
COMMENT FAIRE
VOTRE LIVRE A COLORIER
①
SORTEZ LES 4 PAGES
②
PLIEZ EN DEUX
③
CABANE
A
BROCHEZ
④
CABANE
A
et COUPEZ



hier

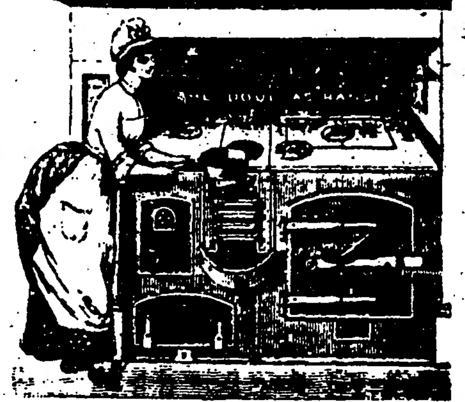

Aujourd'hui




Cabane
à
sucre



LES DÉLICES DE L'ÉRABLE



Jambon Canadien

1 jambon de 8 à 10 livres
1 tasse de sucre d'érable granulé ou rapé
2 c. à thé de moutarde sèche
1/3 de tasse de chapelure ou panure
3 c'. à table de vinaigre de cidre ou
3 c. à table de jus de pommes
Clous de girofle
1 tasse de compote de pommes non sucrées
1/2 tasse d'eau ou de vin

Faites cuire le jambon dans un four à 325 F, 25 à 30 minutes par livre selon la catégorie de jambon que vous utilisez. Retirez le jambon du four une heure avant la fin de la cuisson. Enlevez la couenne, carrelez à l'aide du dos d'un couteau et mettez ici et là des clous de girofle. Mélangez le sucre d'érable, la moutarde, le vinaigre et le jus de pommes, la chapelure. Remettez le jambon au four après avoir étendu le mélange sur la pièce de viande. Augmentez la chaleur du four à 425 F, et finissez la cuisson en ayant soin d'arroser souvent avec le jus de fond de cuisson. Pour préparer une bonne sauce qui se mange avec le jambon chaud, dégraissez la sauce au fond de la lèchefrite, ajoutez la compote de pommes, l'eau ou le vin. Brassez vivement sur un feu vif avec une cuillère de bois afin d'émulsionner le caramel qui adhère au fond de la lèchefrite.

Flan à l'érable

3 tasses de lait
3 ou 4 oeufs
1/2 tasse de sucre d'érable
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de vanille

Battez les oeufs avec une fourchette jusqu'à ce qu'ils soient liés mais non mousseux. Ajoutez le sucre, le sel, la vanille puis le lait. Versez dans un moule qui va au four ou dans des moules individuels à cossetarde. Placez dans une casserole de 2 à 21/2 pouces d'épaisseur contenant de l'eau. Cuisez dans un four modéré de 350 F, 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce que le flan soit pris (un couteau plongé dans la préparation en sort parfaitement net). Enlevez du four et laissez refroidir. Pour démouler, mettez au réfrigérateur.

Pain doré à l'érable

6 à 8 tranches de pain
3 oeufs
1/2 tasse de sirop d'érable
1 tasse de lait
1/4 tasse de crème
Sel, muscade

Enlevez les croûtes du pain. Battez les oeufs avec le sirop d'érable ajoutez le lait, la crème, le sel et la muscade.

Plongez les tranches de pain une à la fois dans ce mélange et faites frire dans du beurre des deux côtés.

Alaska à l'érable

4 blancs d'oeufs
1/4 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de crème de tartre
1/4 c. à thé d'essence d'érable
1/4 tasse de sucre en poudre

Creusez des rondelles de gâteau afin de pouvoir y déposer des boules de crème glacée à l'érable. Pour 6 gâteaux Alaska, faites une meringue avec:

La meringue doit être bien ferme. Recouvrez complètement les rondelles et la crème glacée avec cette meringue et faites cuire 5 minutes dans un four de 450 F.

N.B.— On peut de la même manière préparer un gâteau Alaska avec une brique de crème glacée qu'on dépose sur un gâteau légèrement creusé.

N.B.— Il faut que le gâteau soit plus long et plus large que la brique de crème glacée, parce qu'on devra le creuser pour y insérer la brique.

Brevage glacé à l'érable

2 c. à table de sirop d'érable
1/8 c. à table de sel
1/4 c. à thé de vanille
1 tasse de lait
1 boule de crème glacée à la vanille

Mélangez tous les ingrédients et battez avec un moussoir. Versez dans un grand verre et servez très froid.

Fudge cremeux a l'érable

1 tasse de sirop d'érable
1 tasse de cassonade
1 tasse de sucre
1 tasse de crème
1 pincée de sel
1 c. à thé de vanille

Mettez dans une casserole le sirop d'érable, la cassonade et le sucre. Placez sur feu doux et brassez jusqu'à ce que le sucre soit parfaitement dissous. Ajoutez la crème et laissez cuire jusqu'à 238 F ou jusqu'à ce que la crème fasse une boule molle lorsqu'on en fait tomber une c. à thé dans de l'eau froide. Si le sirop se dissout dans l'eau, le sucre à la crème n'est pas assez cuit. Mais sitôt que le degré de cuisson est obtenu, il faut le retirer du feu immédiatement et laisser refroidir 10 minutes dans la casserole avant de commencer à le battre si l'on veut qu'il soit plus crémeux. Juste avant de battre, ajoutez le sel et aromatisez avec la vanille. *Quand la crème perd son lustre, commence à granuler, versez dans un pla beurré et marquez en carrés aussitôt que le mélange es pris. Ce sucre se conserve bien dans un bocal de verr bien fermé.

Cette recette peut varier suivant les ressources dont o dispose. On peut supprimer le sirop d'érable et remplace par 1 tasse de cassonade. Si l'on n'a pas de crème, o peut employer du lait et ajouter 2 c. à table de beurre La crème peut aussi être remplacée par une quantit égale de lait évaporé.

Enfin on peut ajouter, juste avant de le battre, des noi hachées.

N.B.— Si le sucre granule si vite qu'on ne puisse le coul dans un plat, on le fait fondre au-dessus de l'eau chauc en brassant.

Recettes Traditionelles

Grands-pères Canadiens

PATE
2 tasses de farine
1 tasse de lait
4 c. à thé de poudre à pâte
4 c. à table de beurre
1 pincée de sel

SIROP
2 tasses de sirop d'érable
1 tasse d'eau
1 pincée de sel
1/2 tasse de raisins

Tamisez la farine avec la poudre à pâte et le sel. A l'aide de deux couteaux ou d'un mélangeur à pâte, incorporez le beurre. Ajoutez le lait et versez immédiatement dans le sirop bouillant.

N.B.— Il est très important d'ajouter le lait à la toute dernière minute, lorsque le sirop est rendu à point, et qu'on puisse commencer la cuisson des grands-pères immédiatement. Laissez tomber par cuillerées dans le sirop et faites cuire 20 minutes SANS DECOUVRIR LA MARMITE.

Tarte au sirop d'érable

PATE
1 tasse de farine
1/3 tasse de végétaline
1/2 c. à thé de sel
1/3 tasse d'eau froide

REMPLISSAGE
1 tasse de sirop d'érable
1/2 tasse de crème
1/2 tasse de farine
Amandes au goût

Avec les ingrédients de la pâte, préparez une pâte brisée. Faites cuire selon la technique habituelle.

Faites bouillir le sirop, liez avec la farine délayée avec assez d'eau froide pour former un mélange homogène. Ajoutez au sirop bouillant ainsi que la crème. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange soit épaissi. Versez après refroidissement dans l'abaisse de pâte déjà cuite. Saupoudrez au goût d'amandes hachées.

N.B.— Pour préparer des tartelettes à l'érable, faites cuire des fonds de tartelettes dans des moules à muffins ou encore dans des assiettes à tartes individuelles. Versez la crème dans ces tartelettes et garnissez d'amandes ou de crème fouettée.

Tire à l'erable

1 tasse de sirop d'érable
1/2 tasse d'eau
1/2 tasse de sucre
1 c. à table de beurre
1/8 c. à thé de crème de tartre

Mélangez tous les ingrédients et faites bouillir jusqu boule dure dans l'eau froide (260 F) Versez immédiat ment dans un grand plat beurré. A mesure que la ti refroidit, repliez les bords vers le centre, afin qu'el refroidisse uniformément. Laissez refroidir jusqu'à (qu'elle garde l'empreinte du doigt et soit facile à manie Enduisez vos mains de beurre et étirez jusqu'à ce que tire soit d'une couleur très pâle. Tortillez et coupez av les ciseaux en morceaux de la grosseur désirée. Envelo pez chaque morceau de papier ciré. Gardez au froid.





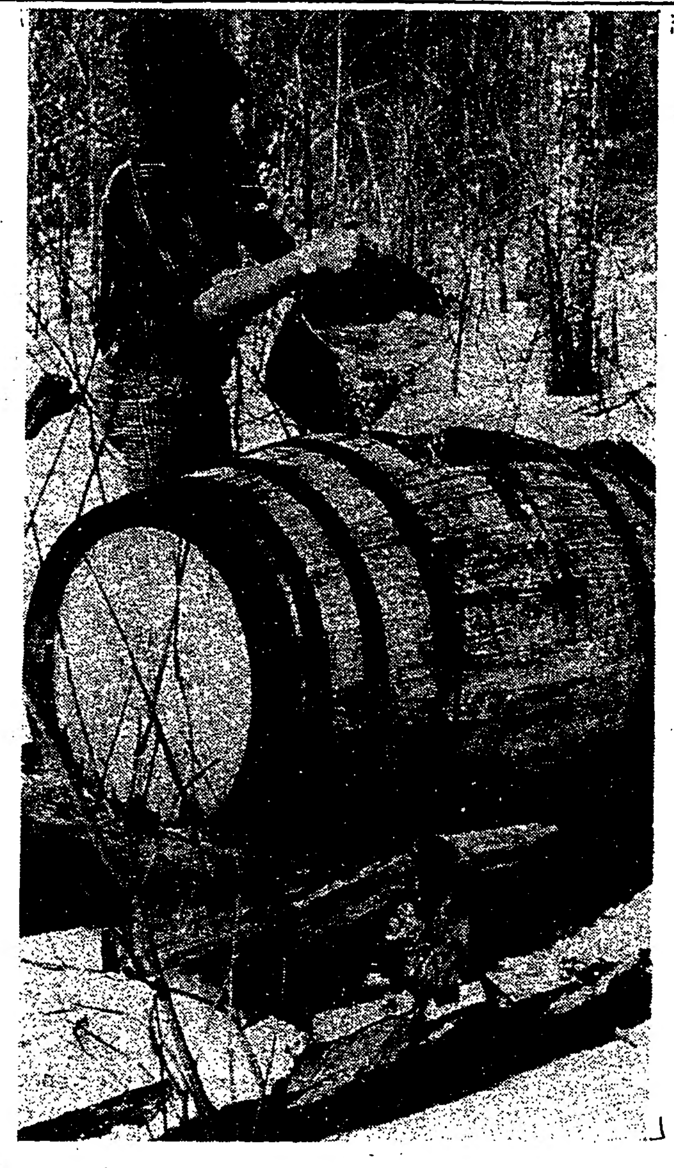
Fabrication du sucre d'érable

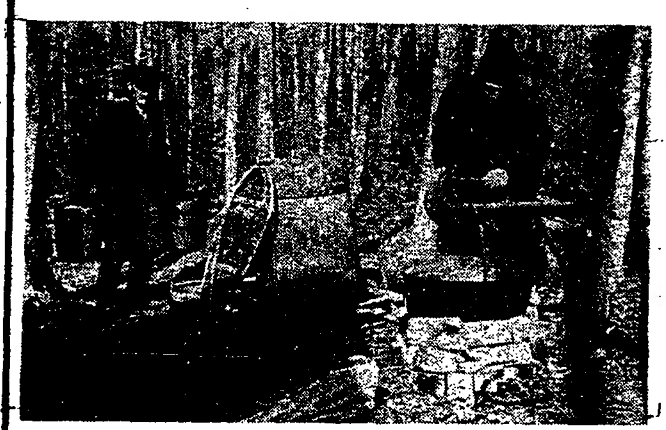
Hier

La fabrication du sucre d'érable nécessite trois étapes différentes. Tout d'abord la récolte de la sève, puis le transport de ce même liquide, et enfin, le travail du sucre.

Dès l'arrivée des premiers explorateurs en Amérique du Nord, les méthodes indiennes se sont vues rapidement améliorées. En effet, après avoir entaillé l'arbre, les colons plaçaient dans l'orifice un chalumeau de bois, — alors que les Indiens utilisaient tout bonnement un quelconque petit morceau d'écorce ou de bouleau —, et recueillaient la sève dans un récipient posé au pied de l'arbre.

Peu de temps s'écoula entre alors et le moment où l'on remplaça l'homme par des chevaux pour transporter la sève jusqu'au bac d'entreposage. Bien que le sirop fut connu, les colons, tout comme les Indiens, préféraient produire du sucre, plus facilement transportable et conservable. D'un autre côté, les blancs étaient particulièrement intéressés à l'érable en tant que substitut de la canne à sucre. Bientôt, on ne se contenta plus d'une seule marmite pour faire bouillir la sève, mais de trois. La première portait à ébullition le liquide versé brut, puis on le transversait dans la deuxième marmite afin qu'il épaississe, et enfin, il devait finir de réduire dans le dernier de ces trois chaudrons. Cette évolution de la cuisson du sucre d'érable, peu impressionnante à première vue, allait en fait améliorer de beaucoup la qualité du sirop achevé, puisque le premier chaudron recevait toujours la sève fraîche, et que le second et le troisième l'accueillaient toujours à un même stade.





Un peu plus tard, le chalumeau de bois fut remplacé par celui de métal. Ce fut aussi à cette même époque que l'on troqua le sceau de bois posé au pied de l'érable, pour la chaudière en fer blanc, fixée au tronc, et garnie d'un couvercle qui arrêtait neige, pluie, insectes, poussières...

Les ustensiles et outils ne furent pas les seules choses à changer. Les feux sur lesquels bien des sèves ont bouilli, subirent également une évolution extrême. Le tout premier de ces feux ne consistait alors qu'à un feu de trapeur, au-dessus duquel on suspendait un chaudron. Parfois, cette "place de feu" était abritée par un amoncellement de branches mortes ou de vieux arbres, rien de plus.

Le "feu de terre" suivit, plus chaud et plus vaste, mais qui, trop bas, n'était guère pratique au travail. Il s'agissait là d'un trou creusé dans le sol, sur lequel on posait la casserole. Le but de cette méthode était avant tout de réduire la perte considérable de chaleur, connue lors de la pratique de la "place de feu".

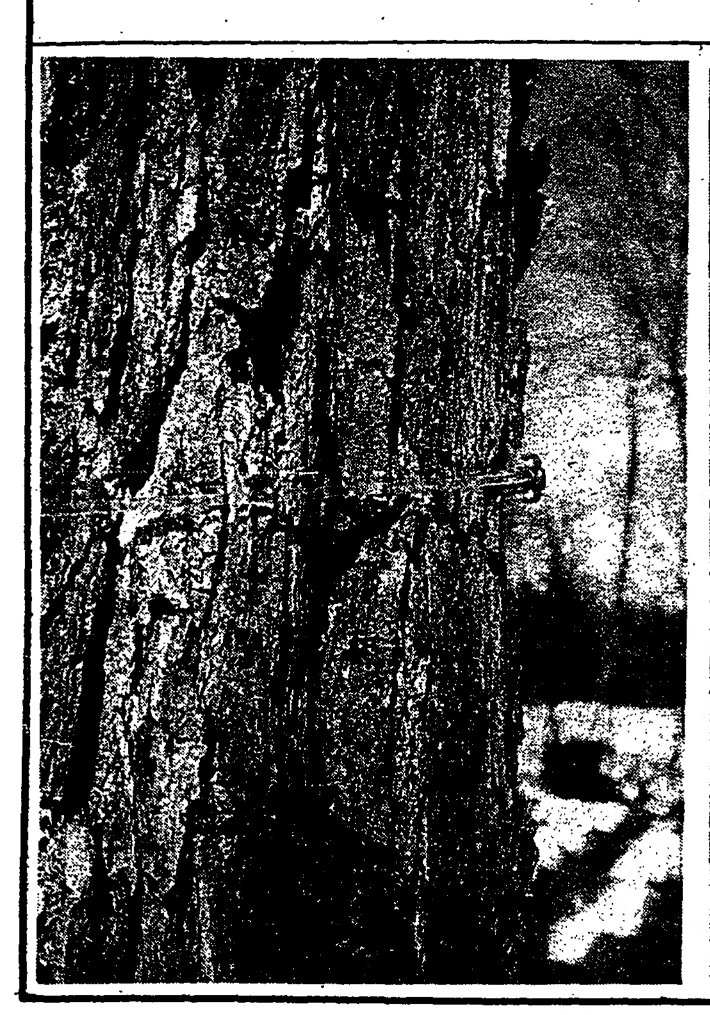
Le troisième de ces feux de cuisson, le "feu de roche", ne fut ni plus ni moins qu'un vulguère four à pain; une muraille de pierre soutenait la marmite. La perte de chaleur étant toujours le souci premier, on enduisait de glaise l'intérieur du four.

L'étape suivante consista à améliorer, une fois de plus, le rendement calorifique. Pour ce faire, on revêtit l'extérieur de ce même four, à l'aide de grosses plaques de fonte provenant de quelque vieux poêle de cuisine. D'où son nom, "feu de fonte".

Enfin, avec l'industrialisation, les sucriers allaient se munir de la "bouilleuse". C'était un grand fourneau, sur lequel était disposées trois ou quatre casseroles (plus généralement au nombre de quatre d'ailleurs.).

En même temps que le "feu de roche", un autre facteur allait considérablement servir la fabrication du sucre d'érable; la cabane à sucre. Elle avait pour rôle, autre que de protéger des intempéries et d'abriter l'évaporateur et les bacs d'entreposage, celui d'améliorer les conditions de travail. Plus de longues veillées dans le froid d'un printemps encore timide, pour entretenir le feu avec un bois souvent trempé!

Aujourd'hui

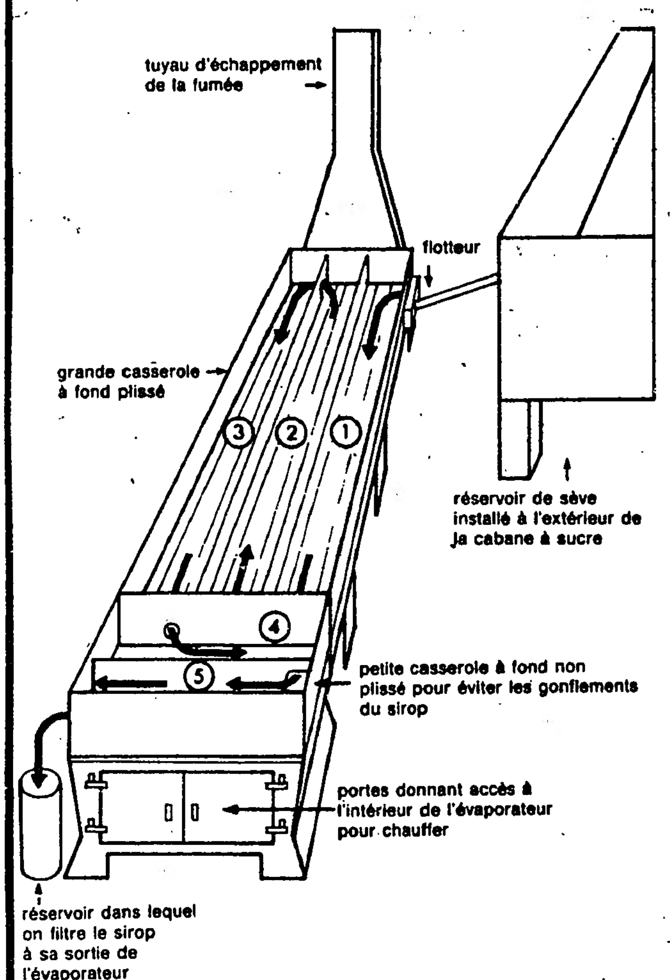




Durant plusieurs années la cabane ne fut que planches, que l'on démontait lorsque la saison des sucres touchait à sa fin. Plus tard, cet abri se vit doter d'un toit, reposant sur des cordes de bois de cabane. Le bois de cabane était le vieux bois, ramassé et coupé à l'automne, et brûlé au printemps. Enfin, la cabane définitive et permanente que l'on rencontre encore aujourd'hui, allait garnir les érablières. Leur forme variait suivant les régions, mais elles possédaient toutes sur le toit, un moyen d'aération pour permettre à la vapeur produite la sève en ébullition, de s'échapper. Il n'était pas rare de fumer la viande de porc à cette vapeur.

De nos jours, bien que certaines érablières de l'Est canadien sont encore exploitées à l'aide du chalumeau de fer blanc et du sceau à sève, la plupart des producteurs se sont modernisés une fois de plus, et utilisent le tuyau de plastique. Ce système économise énergie, temps et argent. Après avoir incisé l'érable, on y insère des chalumeaux de plastique, directement liés au tuyau qui acheminé la sève jusqu'au réservoir. N'ayant aucun contacte avec les impuretés de l'extérieur, le produit s'en trouve de meilleur qualité. Fini donc tout ce dur labeur, tout ce fouilli de transvasement d'un sceau à l'autre, de l'autre sceau en autre sceau...

La "bouilleuse" industrielle, elle, demeure, laissant échapper dans chaque cabane à l'aurée des beaux jours, le concert joyeux et parfumé de la sève qui taquine gentiment les chaudières brûlantes.



ÉVAPORATEUR ET RÉSERVOIR DE SÈVE

Supplement:Cabane a sucre '79

Comité de rédaction: Silvie Pollard-Kientzel, journaliste - pigiste, Maxim Jean-Louis, directeur-rédacteur

Conception graphique: Anna Hayes, maquettiste

Composition typographique: France Sénéchal

Photos et illustrations: Agriculture Canada

— Le cahier à colorier a été réalisé par Mme Anna Hayes.

— La rédaction remercie M. Eugène Trottier, M. Rémi St-Pierre, Maurice Aubin, et Irénée Turcotte pour leur collaboration.

— Ce supplément est commandité par le comité organisateur de la Cabane à Sucre.



Il y a cependant une chose qui ne change guère d'année en année, mais plutôt de famille en famille. C'est ce message que les sucriers perçoivent chaque année, ce secret que l'arbre détient, ce frémissement de la nature, qui semble avertir l'homme du moment de coulée de la sève.

Les signes que l'on dit avertisseurs de la coulée, sont généralement basés sur des croyances, secrets régionaux et même souvent familiaux. Ce savoir, cet art à deviner la chose, transmis par les ancêtres, est jalousement gardé, et ne figure dans aucun écrit.

Il est dit que si la neige n'abonde pas durant l'hiver, l'eau d'érable ne sera que peu sucrée. S'il ne pleut pas le 24 février, jour de la Saint Mathias, il y aura peu de sève. On prétend que si les érables saignent immédiatement après avoir été entaillés, le temps des sucres sera court. Si le mois de février compte quatre dimanches, la saison sera précosse. Une petite mésange est couramment appelée "oiseau de sucre" dans certains villages, car son apparition annonce, elle aussi la coulée.



Le sirop d'érable s'obtient en concentrant la sève. Il faut en moyenne 180 litres de sève pour produire 4 litres de sirop. C'est au cours de l'ébullition que le sirop d'érable acquiert ou perd sa saveur. Tout dépend de la méthode de chauffage employée. Si la cuisson n'est pas régulière, le sirop sera de mauvaise qualité. Le filtrage n'est pas non plus à négliger. Pour être bien fait, on doit couler le sirop cuit à point et encore chaud sur deux tissus superposés. Le premier et un coton brossé, alors que le second est une flanelle ou un lainage tissé et rétréci au lavage. La dernière phase de cette production est tout aussi importante que les deux précédentes. Il s'agit de l'emballage. De ce dernier dépendra la bonne conservation du produit, donc la qualité.

Le sirop d'érable est la fabrication première. Consommable tel quel, il est également à la base de plusieurs produits dérivés.

Le beurre d'érable, mou, lisse, est formé de petits cristaux de sucre soluble, imperceptibles au goûter.

La tire est un sirop d'érable trop condensé, c'est-à-dire, qui a dépassé le point d'ébullition nécessaire. La tire a une teneur en sucre de 85% Elle se déguste étendue sur de la neige ou de la glace.



Le sucre d'érable est fait à partir du sirop, que l'on recuit, puis brasse. Plus on le brasse, plus il sera fin et blanc. La couleur ne dépend pas seulement de la technique de fabrication mais aussi de la qualité du sirop employé . Lorsqu'il est brassé à souhait, il est trempé rapidement dans de la sève bouillante, puis versé dans des moules de bois ou de fer blanc.

Le sucre mou se fait de la même manière, mais il est brassé plus longuement. Il fait ressentir délicieusement toute la saveur de l'érable car le goût ne s'en perçoit que lorsque les cristaux sont dissous par la salive.

Tous ces produits faits à partir d'un seul arbre, l'érable, sont exportés dans le monde entier. Avec l'aide du Québec qui, à lui seul, détient 88 pour cent de la production mondiale, le Canada parvient à en fournir les 3/4.

Il n'y a pas seulement les signes du début de saison, mais également ceux de la fin. En effet, lorsque la neige devient comme du gros sel, que la Grande Ourse s'applatit, ou encore que le "papillon de sucre" (papillon de couleur grise et blanche) se noie dans les chaudières, alors il est temps d'éteindre le feu et de commencer le grand rangement.

Néanmoins, il y a des facteurs scientifiques sur lesquels nous pouvons, nous qui n'avons pas hérité de ce travail et de toutes ses coutumes, nous appuyer en toute confiance. On sait par expérience que la sève monte, lorsque la température se radoucit et atteind environ 5 C (40F). Elle continuera sa coulée jusqu'à ce que la température monte (généralement fin avril). En fait, ce qui met fin à la saison de récolte, ce sont les bourgeons, qui, lorsqu'ils commencent à ouvrir, changent le goût de la sève.

